VOYAGE LYON 2012

Jean Moulin

Quartier cellulaire de la Prison Mon

Collège Jean RACINE ALES

Sommaire

- Le sommaire p2
- Le groupe et le transport p3-4
- L'hébergement p5-7
- Le programme p8
- L'itinéraire p9
- Guide des visites p10
  - Jour 1 : Izieu p10-15
  - Jour 2 : Annecy et les Glières p16-27
  - Jour 3 : Lyon p28-66
  - Jour 4 : Vercors p67-77
- Les questionnaires pour les musées p78-95
- Pour en savoir plus et sites Internet p96-99
- Après le voyage et remerciements p100

Le groupe

36 élèves (13 filles et 23 garçons) du collège Jean Racine d'Alès participent au voyage « Lyon 2012 » organisé par M. ROUMIEUX professeur d'histoire. M. COUSTILLAC professeur de technologie, M. BRAJON parent d'élève et M. BEN EL FASSI surveillant sont les accompagnateurs.

3A : Marion ANTICH, Léa FRANCO, Thomas LAROUDIE, Charline LLARI, Virgile MARTIN, Dimitri ONYSZCZAK, Julie PALY, Laura PANDOSY, Laureen PETEUIL, Lena RAYNAL, Morgan RAYNAL, Anthony SAINT-MARTIN, Axel SPILLEMAECKER, Yun Fong THAN, Romane-Louve WIENIN.

3E : Naïmy AKROUN, Julie BRAJON, Damien CABANIS, Paul DELAGE, Thomas DESBROSSES, Flavien DUMAS, Mathieu GUIZA, Nicolas HAUTIN, Olivier HUGUET, Marine LEBLOND, Léo MALAVAL, Clément MATHIEU, Maëlys MERIAS, Vincent MERLE, Yohan MOUZAOUI, Gaétan PADOVANI, Julien PAVEYRANNE, Léa PUGNIERE, Celya QUETTIER, Mattéo VERDIER, Romain ZAWIEJA.

Le transport

L'entreprise BOULET de Mende met à notre disposition pendant 4 jours un bus de grand tourisme de 50 places avec tous les équipements nécessaires pour rendre notre séjour des plus agréables.

L'hébergement

L'auberge de jeunesse d'Annecy

Séjour :
En pension complète du mardi 24 avril au soir au jeudi 26 avril au matin.

Situation :
Elle est située sur les hauteurs d'Annecy ce qui est idéal pour apprécier la ville.
Le bâtiment offre un panorama sur les massifs montagneux et le lac ; en bordure de forêt, il est à l'abri des nuisances sonores.

Descriptif :
Les 117 lits sont répartis en chambres collectives de 4 et 5 ouvertes par des cartes magnétiques. Chaque élève en aura une. En cas se perte, l'amende est de 5 euros.
Pratiquement toutes les chambres sont équipées d'une douche, lavabo et casier individuel mis à disposition sur demande ; elles bénéficient d'une très belle vue sur le lac ou les montagnes.
Les draps seront fournis à l'arrivée.

Restauration :
Hormis le petit-déjeuner en formule self-service, l'équipe de cuisine prépare les pique-niques pour le déjeuner mais surtout des menus variés et goûteux pour le dîner.
Les repas sont pris dans la salle à manger.

Après le repas :
Une salle télé est à votre disposition, une terrasse ensoleillée peut aussi vous permettre de profiter du paysage.

Entrée de l'auberge

Intérieur d'une chambre

Centre d'hébergement de la Gelinotte

Séjour :
En pension complète du jeudi 26 avril au soir au vendredi 27 avril au matin.

Situation :
Le centre d'hébergement est situé dans le village de Vassieux-en-Vercors (280 habitants) au cœur du parc naturel du Vercors à 1050 mètres d'altitude.
Il est installé sur une propriété de 1,5 ha et a été entièrement rénové.

Descriptif :
Le centre dispose de 65 lits répartis en chambre équipée de douche de 1 à 6 lits.
Les draps seront fournis à l'arrivée.

Restauration :
Le petit-déjeuner et le dîner préparés par le personnel du centre seront pris chauds dans deux grandes salles à manger.
Le pique-nique froid sera emporté le matin et consommé au déjeuner.

Après le repas :
Une salle TV équipée d'un magnétoscope et d'un lecteur DVD est mise à votre disposition.
Des équipements sportifs et une salle de jeux sont à notre disposition.

Le centre d'hébergement

Une chambre

AVERTISSEMENT

HEBERGEMENT

Les élèves seront regroupés dans les chambres par affinités. En cas de conflit, nous serions amenés à les séparer.

Les élèves ne devront pas oublier les serviettes de bain (papier WC éventuellement) et tout le nécessaire de toilette car ils ne sont pas fournis.

Les centres d'hébergement qui nous accueillent sont dirigés par des professionnels du tourisme qui reçoivent régulièrement des groupes scolaires. Ils ont tenu à nous rappeler quelques règles de vie à respecter.

Les lieux doivent être tenus propres pendant le séjour, les lits doivent être faits, la chambre en ordre et les dégradations seront facturées à leur(s) auteurs c'est à dire aux familles (un état des lieux d'entrée et de sortie est pratiqué).

Il est évidemment interdit de consommer des boissons alcoolisées, de fumer toutes sortes de substances (les chambres sont équipées de détecteurs de fumée), de faire du tapage nocturne et de quitter les lieux après l'extinction des feux (entre 22h30 et 23h).

Nous demandons aux enfants d'être polis et respectueux envers les personnels.

Les draps sales devront être posés au pied du lit ou déposés dans un endroit indiqué lorsque nous quitterons les lieux.

Nous comptons sur vous pour bien faire comprendre à vos enfants que le respect de certaines règles élémentaires de comportement et de savoir vivre sont nécessaires à une bonne tenue du voyage.

RESTAURATION

Les repas seront chauds le matin et le soir, ils seront sous la forme de pique-nique le midi.

Ils peuvent être servis par le personnel des lieux d'accueil, les élèves peuvent se servir ou il peut y avoir la formule du self.

Les repas seront pris tous ensemble selon l'horaire fixé par l'organisateur, les élèves devront parfois débarrasser la table.

N'oubliez pas que le déjeuner du premier jour et le repas du dernier jour ne sont pas compris, ils sont à votre charge.

Le programme

Jour 1 Mardi 24 avril 2012 : Alès/Annecy

Matin : Départ à **8h** du collège Racine puis route jusqu'à Brégnier-Cordon(Ain).

Après-midi : visite de la maison d'Izieu **(13h30**), mémorial des enfants juifs exterminés puis petite marche jusqu'au monument commémoratif de la rafle d'Izieu à Bregnier-Cordon.
Installation dans l'auberge de jeunesse d'Annecy et promenade au bord du lac après le repas.
Nuit à l'auberge de jeunesse d'Annecy.

Jour 2 Mercredi 25 avril 2012 : Annecy et ses environs

Le matin : visite des Gorges du Fier **(9h30)** puis panorama du lac d'Annecy au col de la Forclaz **(11h15)**.

L'après-midi : sentier découverte du plateau des Glières, haut lieu de la Résistance (**14h**) puis arrêt à la Nécropole nationale de Morette **(17h15)**.

Le soir : bowling **(20h45).**
Nuit à l'auberge de jeunesse d'Annecy.

Jour 3 Jeudi 26 avril 2012 : Annecy/Lyon/Vassieux-en-Vercors

Matin : départ à **7h45**. Visite des cellules de la prison Montluc, lieu d'internement des enfants d'Izieu et de Jean Moulin **(10h30)** puis déjeuner au Parc de la Tête d'Or ou à Fourvière.

Après-midi : route vers Vassieux-en-Vercors **(16h).**

Soir : détente sportive ou visite du village.
Nuit au centre d'hébergement de la Gélinotte à Vassieux-en-Vercors.

Jour 4 Vendredi 27 avril 2012 : Vassieux-en-Vercors/Alès

Matin : arrêt à la grotte de la Luire **(8h15)** puis à la Cour des fusillés à la Chapelle-en-Vercors **(9h15**). Visite du mémorial de la Résistance en Vercors **(10h).** Arrêt à la Nécropole de la Résistance **(11h30**).

Après-midi : visite de la grotte de la Draye blanche **(13h30**). Retour à Alès. Arrivée vers **19h.**

L’itinéraire

Le parcours est d’environ **1200 kilomètres**.

Guide des visites

Jour 1 : Alès-Brégnier-Cordon

Après un trajet de plus de 5 heures, nous parvenons à la maison d'Izieu située dans l'Ain.

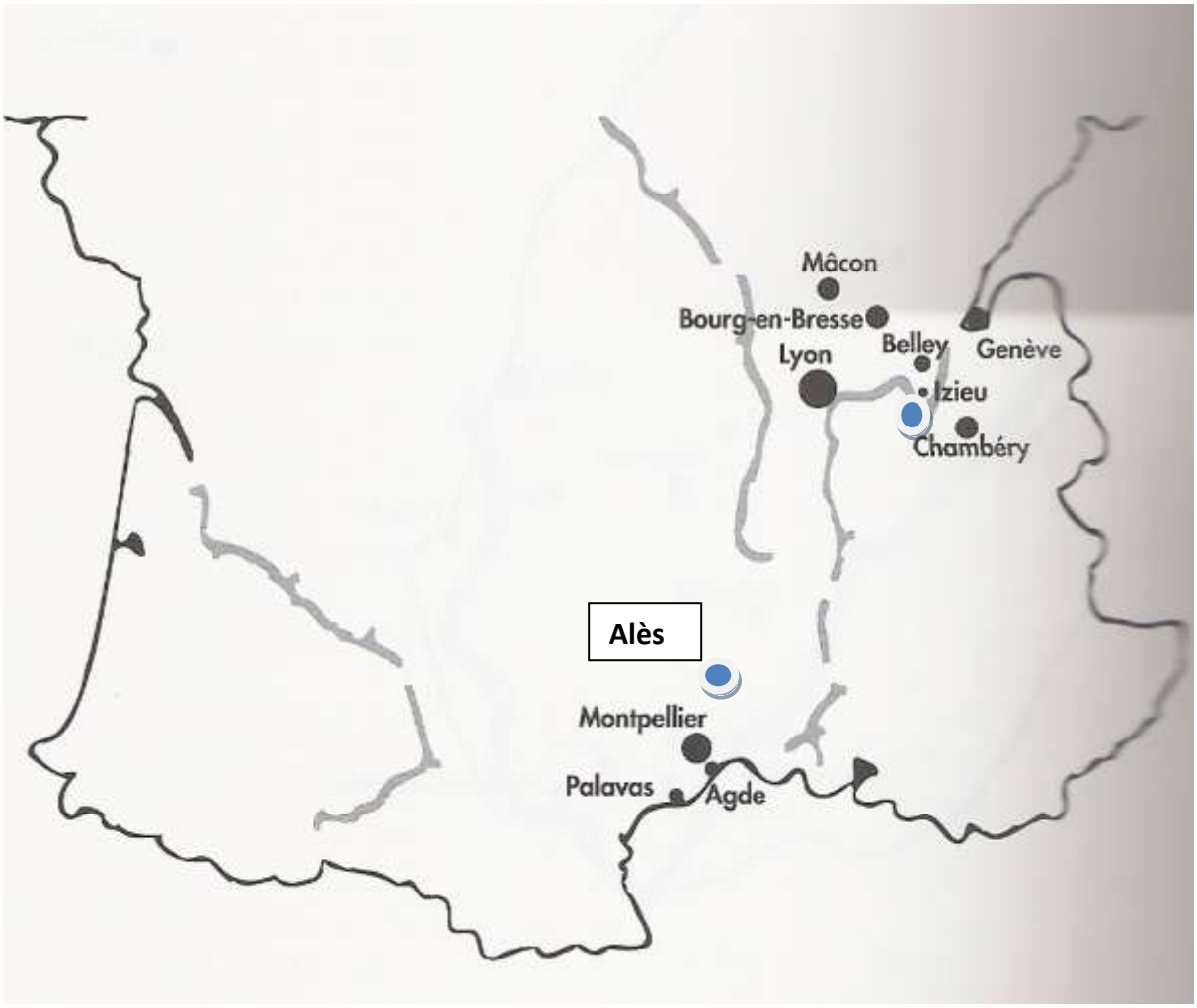

La maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés

La maison d'Izieu

Les enfants d'Izieu

Le 6 avril 1944, la Gestapo de Lyon, sous le commandement de Klaus BARBIE tortionnaire de Jean MOULIN, arrête 44 enfants qui ont trouvé refuge dans la maison d'Izieu et leurs sept éducateurs, parce qu'ils sont juifs.

Parmi les personnes présentes, seul Léon REIFMAN peut s'échapper en sautant par la fenêtre. **42 enfants et 5 adultes sont gazés dans le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.** Deux adolescents et le directeur de la maison d'Izieu, **Miron ZLATIN**, sont fusillés à Reval, en Estonie. **Il y a une unique survivante, Léa FELDBLUM.**

En 1987, au lendemain du procès de Klaus BARBIE, déclaré coupable de ce crime contre l'humanité, s'est constituée autour de **Sabine ZLATIN** et de l'ancien sous-préfet de Belley, Pierre-Marcel WILTZER, **l'Association du Musée-Mémorial d'Izieu aujourd'hui rebaptisé Mémorial des enfants juifs exterminés.**

Il s'agit pour les fondateurs, venus de tous les horizons, de se porter acquéreurs de la maison d'Izieu et d'y **créer un musée ayant pour thème les enfants juifs d'Izieu et le crime contre l'humanité.**

François MITTERRAND, alors président de la République, inscrit le projet parmi les Grands Travaux. **Il inaugure le Musée-Mémorial des enfants d'Izieu le 24 avril 1994** en présence de nombreuses personnalités dont Jacques CHIRAC.

Un lieu d'accueil et d'éveil à la vigilance

Le Musée-Mémorial des enfants d'Izieu se veut un lieu d'accueil et d'éveil à la vigilance.
A travers l'évocation des enfants juifs d'Izieu, c'est contre toute forme d'intolérance et de racisme que le Musée-Mémorial entend lutter.
Par une muséographie sobre et claire, il s'adresse à tous les publics, et notamment aux jeunes désireux de mieux comprendre les circonstances qui engendrent le crime contre l'humanité, dans le cadre de leur scolarité ou de recherches personnelles.

La visite

Nous avons rendez-vous à **13h30**. Après la diffusion d'un petit reportage, je ferai dans le bus une introduction d'une dizaine de minutes pour détailler les événements qui s'y sont déroulés, préciser le sens de notre venue et présenter le déroulement de l'après-midi sur le site.
Notre visite débutera par la diffusion d'**un film de 18 minutes intitulé « Avec les enfants »** qui est un montage de documents d'archives et de fiction qui répond à deux questions de fond : comment et pourquoi des enfants juifs arrivent-ils dans des maisons comme la colonie d'Izieu ? Quelle est la responsabilité du gouvernement de Vichy dans la décision de déporter aussi les enfants ?

Après la projection du film à la magnanerie, nous nous rendrons à **la Grange, un ancien bâtiment agricole, qui abrite une exposition permanente** retraçant l'itinéraire des enfants d'Izieu et de leurs familles tout en présentant le contexte historique.
Au rez-de-chaussée et au premier étage est présenté le parcours de 4 familles depuis leur arrivée en France dans l'entre-deux-guerres jusqu'à leur déportation.
Cette histoire est replacée dans le cadre de la persécution antijuive dans l'Europe occupée par les troupes hitlériennes, et de la collaboration du régime de Vichy.
Des montages audio-visuels jalonnent la visite du musée ; **au premier étage, un espace est consacré aux principaux collaborateurs français ainsi qu'aux grands procès, de Nuremberg à BARBIE.**
Le rôle du gouvernement de Vichy dans la déportation des Juifs et la notion de crime contre l'humanité peuvent être alors abordés à cette occasion avec **des fiches pédagogiques comme support à remplir par les élèves** qui sont répartis en deux groupes égaux. Pendant que le premier se trouve dans le musée, l'autre visite la maison.

Après avoir consacré une heure au musée, il est temps de visiter **la maison**.

Plutôt qu'une reconstitution, les concepteurs du Musée-Mémorial ont choisi de privilégier **l'évocation de la vie des enfants dans la colonie, de leur présence disparue.**

Une rapide présentation des pièces leur permet de situer les différents espaces puis les élèves parcourent librement la maison.

C'est un moment particulièrement émouvant, notamment le dortoir où sont accrochés au mur les portraits des enfants gazés.

Portraits des frères BENGUIGUI

La salle de classe avec les pupitres, les bancs et certains bulletins de notes a été reconstituée.

La salle de classe

Des dessins d'enfants ont été récupérés par la directrice de la colonie, Mme ZLATIN, après la rafle ; ils sont exposés dans la salle du réfectoire où le 6 avril 1944 à 8h, les enfants sont emmenés comme du bétail alors même que leur chocolat chaud fume encore dans leur bol.

Dessin d'Indiens

Malgré leur disparition, l'évocation de leur vie quotidienne donne au visiteur l'impression que leur absence n'est que temporaire et donne à réfléchir sur le sens de leur sacrifice.
Pour clore la visite et ouvrir la réflexion, des extraits filmés du procès Barbie sont projetés pendant 25 minutes.

A l'issue de la visite, une petite marche de 15 minutes est prévue afin de rejoindre le monument de Brégnier-Cordon inauguré en 1946 et qui commémore la rafle des enfants d'Izieu. L'inscription figurant sur la stèle pourra prêter à commentaire.

Inscription au bas du monument

Après la visite de la maison d'Izieu, nous nous rendons à Annecy Une promenade autour du lac et la découverte de la vieille ville aménagée pour les piétons sont prévues en soirée.

Le lac d'Annecy

Vue du vieil Annecy

Jour 2 : Annecy et le Plateau des Glières

A 9h30, nous nous rendrons sur le site **des Gorges du Fier** qui ont été aménagées en 1869 par un jeune architecte lyonnais Marius Vallin. Les gorges sont accessibles au public grâce à **une galerie de 256 m qui longe la paroi gauche du lit du torrent à 27 m au dessus des basses eaux**.

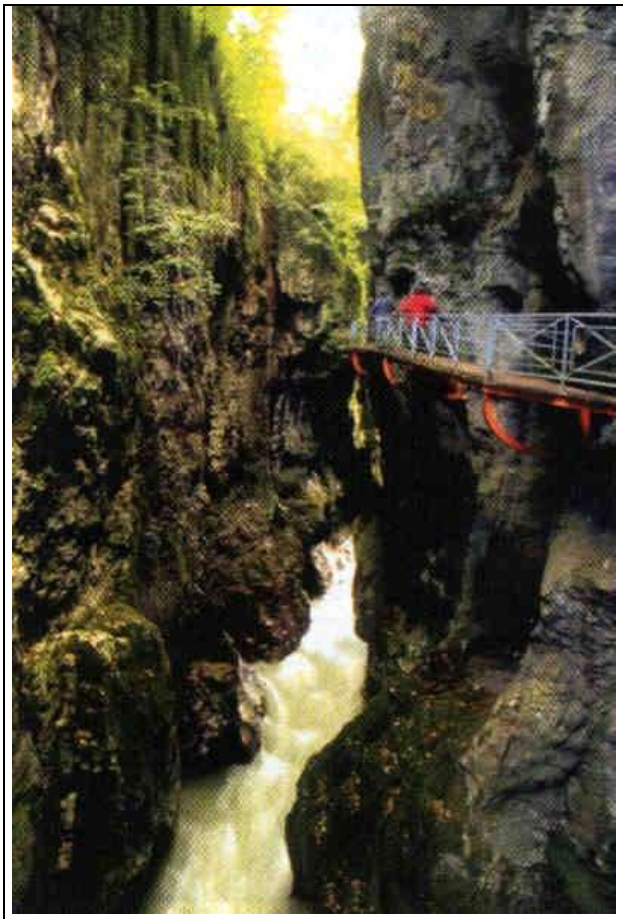

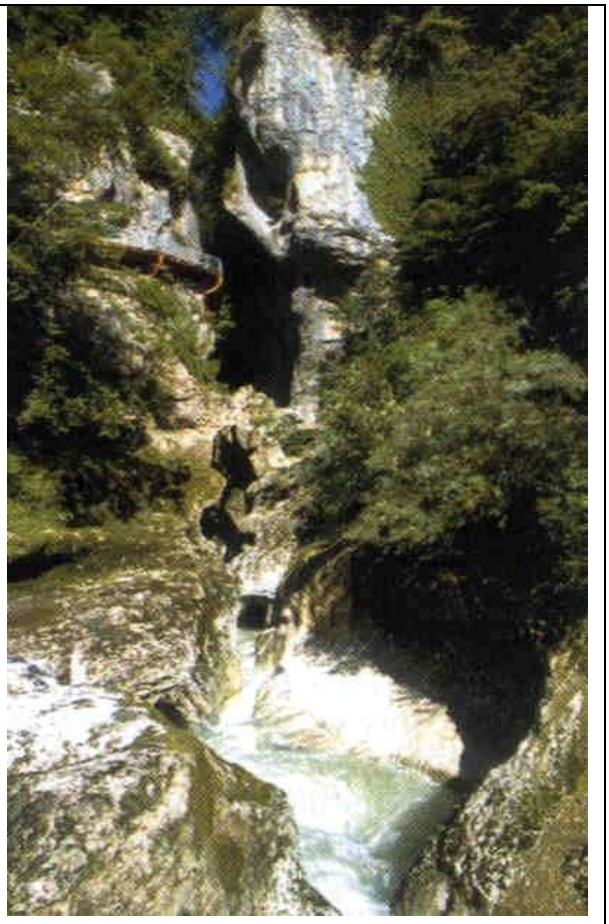

Cette visite vertigineuse achevée, nous prendrons la direction du col de la Forclaz où l'on peut avoir un panorama unique du lac d'Annecy.

Panorama au col de la Forclaz

Nous avons rendez-vous à 14h au plateau des Glières qui est situé à 1500 mètres d'altitude à une trentaine de kilomètres d'Annecy (1h15 de trajet).

C'est à la fois un espace de pleine nature et un lieu de mémoire ; un docu-fiction de 50 minutes diffusé dans le bus préparera la visite sur les lieux.

Le plateau des Glières

En janvier 1944, face à la situation insurrectionnelle créée en Haute-Savoie par la Résistance, le gouvernement de Vichy met le département en état de siège et proclame la loi martiale.

Par ailleurs, Londres vient de décider d'envoyer en Haute-Savoie d'importants parachutages d'armes afin d'équiper au moins deux mille maquisards en vue du débarquement.

Le 31 janvier, nommé Chef des Maquis de l'Armée Secrète, le lieutenant MOREL (Tom), donne l'ordre à 120 maquisards de prendre position sur le plateau des Glières, bastion naturel et terrain idéal de parachutage, à 1500 mètres d'altitude, dans le Massif des Bornes, près d'Annecy. Malheureusement après un premier largage le 14 février, ils doivent attendre jusqu'au 11 mars pour recevoir les armes annoncées.

Dès le début de Février, les forces de Vichy ceinturent le plateau et tentent d'y prendre pied. Pendant plus de six semaines, leurs attaques sont repoussées. Le Plateau renforce ses défenses, l'effectif du bataillon des Glières atteint 320 hommes et adopte la devise « Vivre libre ou mourir ». Mais Tom MOREL est tué le 10 mars dans un engagement contre les GMR (groupes mobiles de réserve) à Entremont.

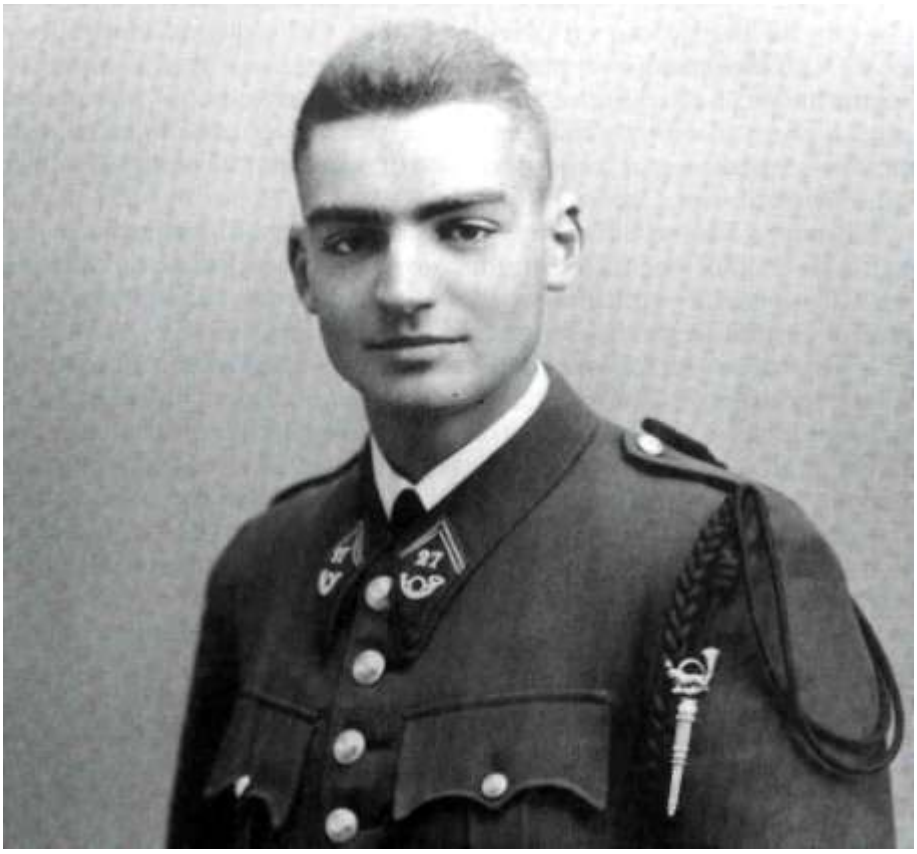

Le chef emblématique du Plateau des Glières

Le 12 mars, le plateau des Glières reçoit le renfort de 120 maquisards et à cause de l'épaisse couche de neige, il est impossible d'évacuer les armes reçues alors que l'aviation allemande commence à bombarder les lieux.

Le 18 mars, le Capitaine ANJOT prend le commandement : il s'est porté volontaire pour cette mission au moment où il est évident que le bataillon des Glières va devoir affronter l'armée allemande. Il dispose de 460 hommes qu'il répartit en 4 compagnies.

Le capitaine ANJOT

Le 23 mars, 7 000 soldats de la 157ème division Alpine de la Wehrmacht prennent position au pied du plateau et son artillerie pilonne la défense des Glières alors que la Milice augmente sa pression.

Malgré des attaques contenues, dans la nuit du 26 mars, le Capitaine ANJOT jugeant la situation désespérée, mais estimant que l'honneur de la Résistance est sauf, donne l'ordre de décrochage général après que le Bataillon des Glières ait livré aux Allemands le premier engagement d'envergure sur le sol national depuis 1940, affirmant ainsi la solide réalité de la Résistance.

Malgré la répression qui suit, les maquisards de Haute-Savoie reprennent le combat et, le 1er août, le plateau des Glières reçoit un nouveau parachutage leur permettant entre le 15 et le 19 août, de pousser à la capitulation toutes les garnisons allemandes du département.

Au total, 129 maquisards perdent la vie dans ces combats ou à leur suite, ainsi que 20 habitants des vallées. Une partie d'entre eux est enterrée à la Nécropole nationale de Morette. Après la Libération, on transféra à Morette les corps des combattants principalement des Glières, inhumés précédemment dans différents cimetières de la région. Ce cimetière comporte 105 tombes, très bien entretenues et surmontées chacune d'une croix de bronze. Les croix de bois, enlevées entre 1960 et 1963, sont conservées dans la crypte du Chalet - Musée de la Résistance, construit à proximité.
La Nécropole est aujourd'hui gérée et entretenue par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et chaque année en mars s'y déroulent les cérémonies du souvenir.

Nécropole de Morette

La visite du plateau des Glières se fera sous la forme d'un itinéraire de découverte historique d'une durée de 2 heures.
Le groupe scindé en deux empruntera, accompagné d'un guide, un sentier balisé dans un cadre grandiose avec des arrêts prévus aux endroits les plus significatifs.
Vous trouverez ci-dessous le plan ainsi que les textes figurant sur les panneaux dispersés sur le site.

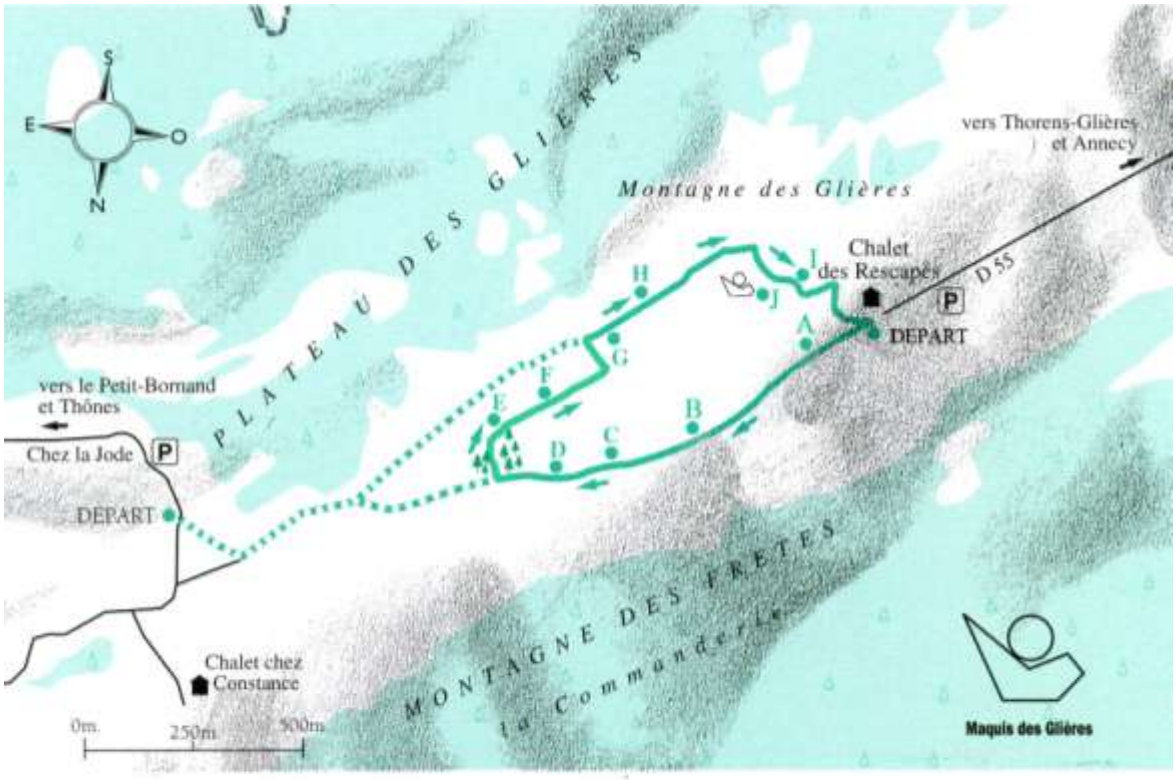

Itinéraire pour tous, ouvert toute l'année.

Praticable à ski de fond l'hiver.

VTTautorisé sauf sur la plate-forme du Monument.

Itinéraire (durée approximative 2 h 00).

Suivre les balises jaunes et les stations suivantes :

A Le Monument
B Le chalet de Marie des Bossons
C Les morts des Glières
D Le Poste de Commandement
E Les Espagnols
F La Section d'Eclaireurs-Skieurs (S.E.S)
G L'infirmerie
H Le dépôt de munitions
I Le mât central
J La crypte

Conseils, Informations :

En hiver : Auprès du centre de ski de fond

En été : Auprès de la Maison du Plateau, centre d'accueil et d'informations
Tél : 04.50.22.45.63

Hors-saison :
Haute-Savoie Ski de Fond :
Tél : 04.50.66.68.10
Fax : 04.50.66.68.19

Toute l'année : Conseil Général :
Tél : 04.50.51.87.00

STELE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

LE MONUMENT

Construit à l'initiative des Rescapés des Glières et choisi à l'issue d'un concours national, le Monument national à la Résistance n'est pas un monument aux morts mais un symbole d'espérance.

Il a été inauguré le 2 septembre 1973 par André Malraux. Son auteur, Emile Gilioli (1911-1977), a voulu réaliser une sculpture-architecture qui exprime l'engagement des combattants des Glières et soit en harmonie avec les montagnes dont les lignes de crêtes le prolongent. Ce monument s'élance tel un V de la victoire. Une des deux flèches monte vers le ciel en signe d'espérance. Il en sort un disque solaire, symbole de renaissance, celle de la liberté. Son équilibre improbable rappelle que la liberté, toujours menacée, est sans cesse à gagner. L'autre flèche est comme cassée net, car toute victoire porte en elle le prix des épreuves, des souffrances et des morts.

LE CHALET DE MARIE DES BOSSONS

Ces ruines sont donc celles d'un chalet d'alpage appartenant à l'une des familles de paysans qui vivaient ici toute l'année.

Ces ruines sont celles d'un des quarante chalets que l'on pouvait encore voir sur le plateau en 1944.

Ce chalet appartenait à la famille de Marie Missillier, dite « Marie des Bossons » qui habitait ici en 1944. C'était l'un des chalets du plateau – environ dix sur une quarantaine - qui étaient alors habités en permanence. Les autres n'étaient utilisés qu'en été et c'est dans ceux-là que les maquisards s'installèrent à partir du 1er février 1944. Ces familles participèrent, dans la mesure de leurs moyens, au ravitaillement du maquis, notamment en aidant le transport des vivres montant depuis les vallées. Plusieurs de leurs chalets furent détruits par les bombardements aériens et les tirs d'artillerie. Tous furent systématiquement incendiés et le bétail tué par les Allemands lorsqu'ils occupèrent le plateau du 27 au 30 mars, après que leurs habitants aient été renvoyés dans la vallée.

LES MORTS DES GLIERES

Cette croix rappelle que des maquisards ont été tués par l'armée allemande sur le plateau des Glières.

La croix blanche au milieu de la prairie a été placée à l'initiative de la famille d'un maquisard, Edouard Credoz, blessé aux Auges et conduit à l'infirmerie.

On pense qu'il avait tenté de fuir par ses propres moyens à l'arrivée des Allemands. Il fut abattu comme le furent les blessés restés sur le plateau. Cette croix marque l'emplacement où fut retrouvé son corps.

Cette croix rappelle qu'au total les combats des Glières de février-mars 1944 et la répression qui suivit, conduite par la Milice française aux côtés de la Gestapo, ont coûté la vie à 129 maquisards, tués, fusillés ou déportés, et à 20 résistants des vallées. La majorité d'entre eux repose aujourd'hui à la Nécropole nationale de Morette.

LE POSTE DE COMMANDEMENT (P.C.)

Le Lieutenant Tom Morel commandait le maquis des Glières depuis ce chalet.

Ce bâtiment remplace un vieux chalet choisi par le lieutenant Tom Morel, à cause de sa position centrale, pour être le P.C. du Bataillon.

Il ne disposait ni de liaison téléphonique ni de radio. Par beau temps, il pouvait communiquer par signaux optiques avec les postes à vue directe ; mais les conditions météo furent rarement favorables.

Les liaisons se faisaient par des hommes à pied, souvent dans la neige profonde, au mieux par les skieurs de la Section d'Eclaireurs Skieurs (SES). Ici arrivait le ravitaillement collecté dans les vallées environnantes sous la responsabilité du lieutenant Bastian et monté à dos d'homme, avant d'être acheminé vers les postes les plus éloignés, à plusieurs heures de marche. De ce PC, le 26 mars 1944 à 22h, le capitaine Anjot, jugeant que la Résistance opposée à l'offensive allemande est vouée à l'échec et que l'honneur est sauf, lance son ordre de repli.

LES ESPAGNOLS

Une guerre civile a éclaté en Espagne en 1936. Après cette guerre, des espagnols sont venus se réfugier en France.

56 Républicains espagnols ayant trouvé refuge en France à la fin de la guerre d'Espagne avaient rejoint le Maquis des Glières.

En 1939, après la victoire de Franco, certains de ces réfugiés furent regroupés en Compagnies de Travailleurs Etrangers. En Haute Savoie, ils étaient employés à des travaux forestiers, quand survint l'occupation. Plusieurs groupes prirent alors le maquis. Dès le 31 janvier 1944, deux de ces groupes, combattants aguerris, déjà en relation avec l'Armée Secrète, furent parmi les premiers à rejoindre le plateau sur ordre de Tom Morel. Ils formèrent deux sections Ebro et Renfort Ebro placées en retrait par rapport aux avant-postes. Ils avaient demandé en effet à ne pas avoir à tirer sur des Français (c'étaient alors les forces de Vichy qu'il fallait affronter). Ils eurent onze tués et continuèrent le combat jusqu'à la victoire. A Annecy, un monument « aux Espagnols morts pour la France » leur rend hommage.

LA SECTION DES ECLAIREURS SKIEURS (S.E.S.)

A cause de la neige, les maquisards ne pouvaient pas se déplacer facilement. Tom Morel a donc créé la S.E.S. : c'étaient des hommes à skis qui distribuaient les messages, la nourriture, les armes…

Le rôle de la S.E.S. était principalement d'assurer des patrouilles et des liaisons. Elle était par ailleurs la seule force de réserve susceptible d'intervenir rapidement en tous points du plateau. Dans les années 40, la pratique du ski était très peu répandue. Chaque bataillon de Chasseurs Alpins disposait d'une trentaine d'Eclaireurs Skieurs regroupés dans une section. A Glières, Tom Morel avait, dès le début, constitué une S.E.S. de 25 hommes, avec, à leur tête, le sous-lieutenant Dancet qui sera tué aux côtés du Capitaine Anjot le 27 mars. Pour trouver des skis, les maquisards en réquisitionnèrent à Megève et à La Clusaz où, malgré la guerre, de « bons Français » profitaient des sports d'hiver. La presse avait alors parlé d'un coup de main des « terroristes ».

L'INFIRMERIE

Comme toutes les habitations que tu vois aujourd'hui sur le plateau, ce chalet a été reconstruit en 1945. Celui-ci était l'infirmerie des maquisards. On pouvait le reconnaître grâce à 2 croix rouges peintes sur le toit.

Ce chalet remplace celui qui abrita l'infirmerie dès le 1er février ; il fut incendié lors d'une attaque aérienne. Les blessés furent alors transférés dans la scierie du plateau.

A leur arrivée à Glières, le 27 mars, les Allemands tuèrent les blessés qui s'y trouvaient encore. Leur nombre n'est pas connu exactement : ils étaient au moins 6 ou 7. Le médecin, Marc Bombiger, d'origine roumaine avait fui les persécutions contre les Juifs dans son pays. Il était assisté d'un étudiant en médecine, qui sera arrêté le 1er mars en allant chercher des médicaments dans la vallée, et d'un étudiant dentiste, ainsi que de deux ou trois maquisards faisant fonction d'infirmiers. C'est là que furent déposés les corps de Tom Morel et de Georges Decour, tués à Entremont le 9 mars, avant d'être inhumés au centre du plateau, là où se dresse aujourd'hui le mât central.

LE DEPOT DE MUNITIONS

Dans le chalet qui se trouvait à la place de ce trou (excavation), furent entreposées les munitions qui avaient été parachutées par les alliés anglais.

L'excavation marque l'emplacement du bâtiment où furent entreposées plusieurs tonnes de munitions parachutées. C'était pour recevoir ces parachutages que les maquisards étaient montés sur le plateau dès le 31 janvier. Le premier était attendu, le 10 février, pour la pleine lune, indispensable pour que les avions se repèrent. Le mauvais temps ne permit qu'un parachutage limité dans la nuit du 14. Il fallut attendre la pleine lune de mars. Le grand parachutage eut lieu le 10 mars, lendemain de la mort de Tom Morel. Plusieurs jours furent nécessaires pour récupérer les containers dans deux mètres de neige, malgré les premières attaques de l'aviation allemande. La neige se remit à tomber pendant toute la semaine, rendant impossible l'évacuation des armes. Dans le même temps, les forces de Vichy, puis la Wehrmacht, encerclaient le plateau. Le sort des Glières était scellé. Le dépôt de munitions, touché par le tir d'un avion, explosa au matin du 26 mars.

LE MAT CENTRAL

Contrairement au monument qui n'existait pas pendant la guerre, ce mât et son drapeau ont été plantés à cet endroit par les maquisards dès leur arrivée sur le plateau.

Au sommet de ce mât, avait été hissé le drapeau de la France marqué de la croix de Lorraine. Ici, se rassemblèrent des maquisards de chacune des sections à trois moments décisifs.

- **Le 20 février** : le Bataillon compte alors environ 320 maquisards. Tom Morel leur remet solennellement le fanion qui porte la devise : VIVRE LIBRE OU MOURIR.
- **Le 13 mars** : Le lieutenant Jourdan a remplacé Tom, tué dans la nuit du 9 mars avec l'adjudant Georges Decour. Ils sont inhumés au pied du mât, après avoir reçu les honneurs militaires. Leurs corps seront transférés dès le mois de mai à Morette.
- **Le 18 mars** : le capitaine Anjot vient prendre le commandement des 465 hommes que compte désormais le Bataillon. En uniforme d'officier du 27ème BCA, il passe les hommes en revue et fait lever les couleurs. Huit jours plus tard, ce sera l'attaque allemande.

Les couleurs seront descendues du mât par Alphonse Métral, au moment du décrochage le 26 mars à 22 heures, et cachées dans la vallée.

LA CRYPTE

Ce lieu où tu dois respecter le silence te permet de réfléchir à ce qu'ont vécu les maquisards sur le plateau en 1944.

L'intérieur du monument est conçu pour être un espace sacré ; il présente diverses œuvres qui invitent à la méditation.

On y trouve la devise du Bataillon ainsi qu'un texte gravé dans le béton qui rappelle ce que furent les combats des Glières et un dessin fait d'un entrelacs de lignes symbolisant la guerre. Dans le fond brille une statue en forme de flamme ; elle aussi pointe un bras vers le ciel, tandis que l'autre, comme le monument, est tronqué. La tête de la statue est marquée de la croix du Christ. Elle représente Jeanne d'Arc et fut offerte par Gilioli qui l'avait primitivement réalisée pour la ville de Florence. Le sculpteur a voulu ainsi rapprocher Jeanne d'Arc et les combattants des Glières dans une même évocation de la France résistante.

La symbolique du monument dans son ensemble est décrite au départ du sentier historique (panneau A). Il a été conçu comme un tout avec le mât et les Pleureuses qui marquent l'entrée de cette plate-forme.

Monument de Gilioli sur le plateau des Glières

Nécropole nationale de Morette, cimetière des Glières

Jour 3 : Annecy/Lyon/Vassieux-en-Vercors

Nous quitterons Annecy vers 7h45 pour nous rendre à Lyon. La visite du Mémorial de Montluc est prévue à 10h30.

Si nous ne sommes pas retardés lors du trajet, nous pourrons emprunter un itinéraire longeant le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) autrefois centre de santé militaire.

Entrée du CHRD avenue Berthelot

Ce lieu était le siège de la Gestapo et dans ses locaux ont été torturés par Klaus Barbie Jean Moulin et les principaux responsables de la Résistance.

Ecole de santé militaire, siège de la Gestapo

Nous suivrons donc le parcours des résistants interrogés jusqu'à leur lieu de détention à la prison Montluc, où une fresque symbolique a été dessinée sur son mur d'enceinte.

Fresque de Montluc

Mémorial Prison de Montluc

Construite dans les années 1920, la prison militaire de Montluc est située en face du fort du même nom, dans un quartier industriel de Lyon. Après l'armistice de 1940, la prison accueille quelques droits communs, des militaires et des auteurs de " menées antinationales " essentiellement des résistants gaullistes et communistes. Suite à l'invasion de la zone sud, en novembre 1942, les Allemands réquisitionnent la prison et la placent sous leur contrôle exclusif. Montluc devient alors le lieu d'internement pour des résistants, des otages, mais aussi pour les victimes des mesures raciales, en attente de leur départ vers Drancy et leur déportation vers les camps de concentration et d'extermination. Montluc fonctionne en liaison quotidienne avec le siège de la Gestapo, avenue Berthelot dans les locaux de l'Ecole de Santé Militaire, où sont effectués les interrogatoires. Après le débarquement de juin 1944, de nombreux massacres de détenus sont perpétrés dans les communes entourant Lyon.

Réquisitionnée par les Allemands en 1942, la prison de Montluc devint un lieu d'internement où furent détenus plus de 7 700 juifs, résistants et otages dont la plupart furent torturés par la Gestapo, fusillés ou déportés dans des camps de concentration ou d'extermination.

A proximité de la prison, les Allemands installèrent à l'été 1943 un tribunal militaire compétent pour la zone sud. Les condamnations capitales prononcées étaient vraisemblablement exécutées sur le stand de tir de la Doua (aujourd'hui nécropole nationale). D'autres condamnés étaient fusillés à l'intérieur même de la prison, sur le chemin de ronde à un emplacement désormais appelé "Mur des fusillés".

Après le débarquement de juin 1944, la répression allemande s'est intensifiée et de nombreux massacres furent perpétrés à Lyon et dans les communes avoisinantes, en représailles à l'avance alliée et aux actions de la Résistance. Entre avril et août 1944, plus de six cents prisonniers furent ainsi exécutés à Saint-Didier-de-Formans, Toussieu, Bron. Le massacre de Saint-Genis-Laval, le 20 août 1944, où 120 détenus périrent dans des conditions abominables, donna lieu à une protestation vigoureuse du Cardinal Gerlier auprès des autorités allemandes. Dans le même temps, Yves Farges, commissaire de la République, encore dans la clandestinité, menaça d'exécuter autant de prisonniers allemands si les massacres continuaient. Le 24 août, les prisonniers furent libérés par la Résistance et du fait du départ de leurs geôliers, une semaine avant la libération de Lyon, le 3 septembre.

Ouverte au public en 2010, la prison de Montluc est un lieu de mémoire qui témoigne de la violence de la répression nazie durant la Seconde Guerre mondiale. **L'association des rescapés de Montluc** s'est attachée depuis sa création, en 1945, à perpétuer le souvenir de ces milliers de victimes. On lui doit la sauvegarde de l'aile historique de la prison, au titre de **lieu de mémoire,** inauguré par le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Hubert Falco, le 14 septembre **2010.**

Entrée de la prison Montluc

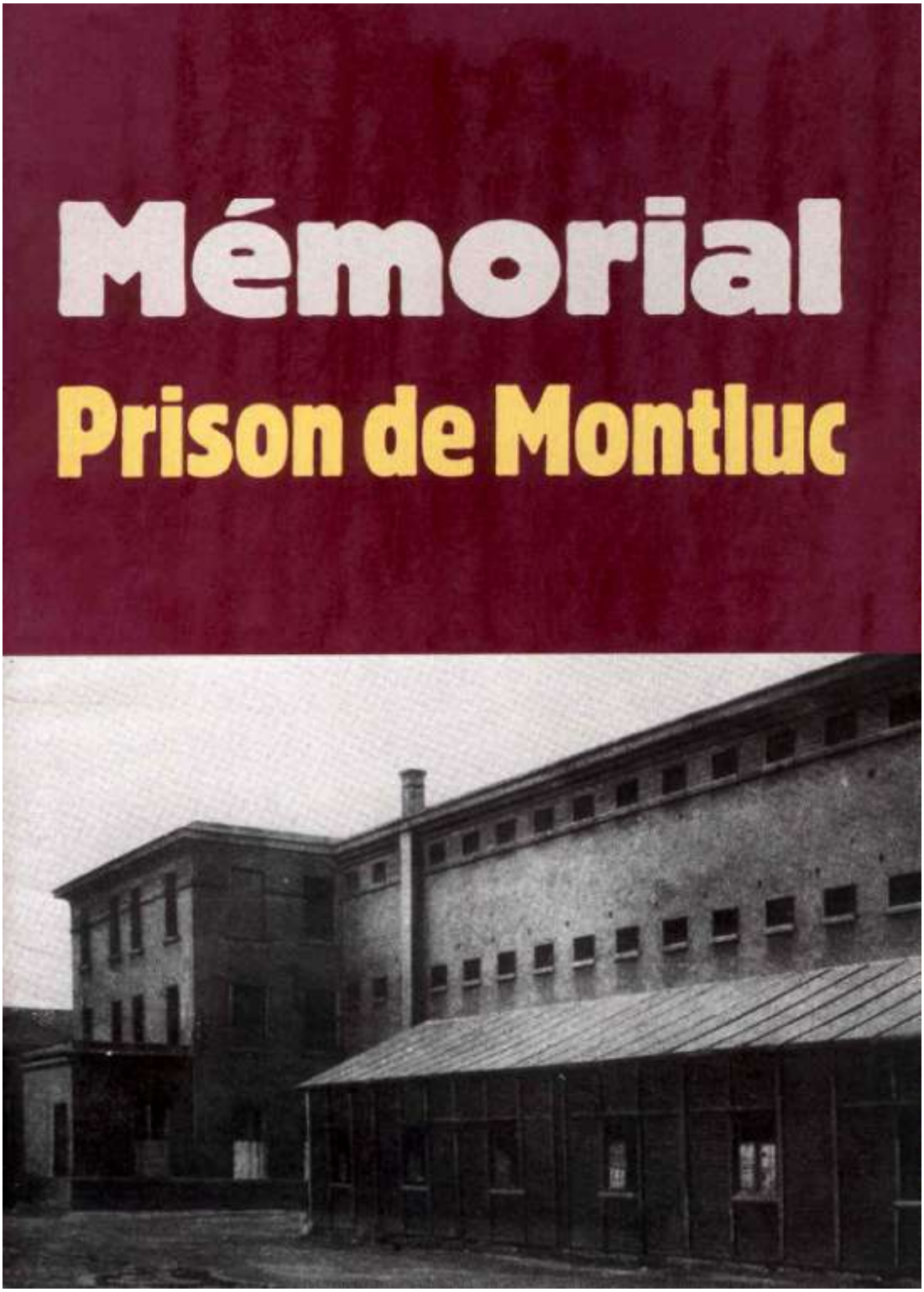
Mémorial
Prison de Montluc

La prison de Montluc et sa réhabilitation

En 2009, les trois prisons de Lyon, Montluc, Saint-Paul et Saint-Joseph, sont désaffectées et remplacées, entre autres par la prison de Corbas. Les services de l'État protègent une grande partie du site de Montluc au titre des monuments historiques, répondant ainsi au souhait de sauvegarde porté depuis des années par les associations mémorielles et combattantes et, notamment, l'Association des Rescapés de Montluc.

Un comité de pilotage, rassemblant des représentants des associations d'anciens résistants, de déportés juifs, les services de l'État, de la ville de Lyon et de l'Université Lyon 3 – futur repreneur d'une partie du site –, est mis en place en mai 2009 par le préfet du Rhône, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Jacques Gérault, sous la direction du procureur général Jean-Olivier Viout, substitut général lors du procès de Klaus Barbie en 1987.

Ce comité est chargé de mener une réflexion sur la mise en valeur du lieu, afin de témoigner de la violence de la répression nazie exercée à Lyon et de rendre hommage aux quelques 8 000 détenus passés par Montluc entre 1942 et 1944.
Le parti retenu est celui de la sobriété : faire comprendre le rôle central de la prison de Montluc dans le système répressif allemand, rendre une identité et un visage à quelques-uns de ceux passés dans ces murs.

La diversité des parcours de vie présentés laisse entrevoir la multiplicité des destins des internés de Montluc. Familles, Juifs, résistants, otages arrêtés dans toute la région, hommes, femmes, enfants, vieillards, tous connaissent la dureté des conditions de détention, la surpopulation et surtout l'angoisse de l'inconnu. Car Montluc n'est le plus souvent qu'une étape douloureuse dans l'itinéraire menant vers la déportation, l'exécution, l'extermination pour les Juifs. Les exécutions s'intensifient à l'été 1944 avec les massacres de Saint-Genis-Laval, Bron, Saint-Didier-de-Formans et de tant d'autres lieux.

Les éléments portés à la connaissance du public dans le mémorial de Montluc, dorénavant géré par le ministère de la Défense, seront complétés au rythme de la recherche historique, dans les années à venir.

1921 - 1939, une prison militaire peu utilisée

Le Fort Montluc, édifié entre 1831 et 1835, fait partie du système de fortifications de l'agglomération lyonnaise. Destiné à défendre Lyon d'une attaque en provenance de la plaine du Dauphiné, il porte tout d'abord le nom de fort de Villeurbanne, puis prend celui d'un maréchal de France ayant participé aux guerres d'Italie sous François 1er, Blaise de Lasseran de Massencome, seigneur de Montluc.

La prison militaire de Fort Montluc est construite en 1921 sur les glacis* du fort. L'administration pénitentiaire, sous tutelle du ministère de la Justice, gère la prison militaire, alors que le fort Montluc, lui-même, sert de casernement à la garnison de Lyon. La prison est ensuite rapidement désaffectée, en particulier du fait de la diminution généralisée du nombre de détenus dans les prisons françaises sous la IIIe République et notamment au cours de la période 1920-1939.

La prison de Fort Montluc est ainsi provisoirement fermée dès l'automne 1932. Les détenus encore incarcérés, moins de cent, sont répartis en fonction de leur peine, souvent de courte durée, entre la maison d'arrêt Saint-Paul et la maison de correction Saint-Joseph, dans lesquelles des quartiers spéciaux leur sont réservés.

* Pentes douces allant de la crête d'une fortification au sol.

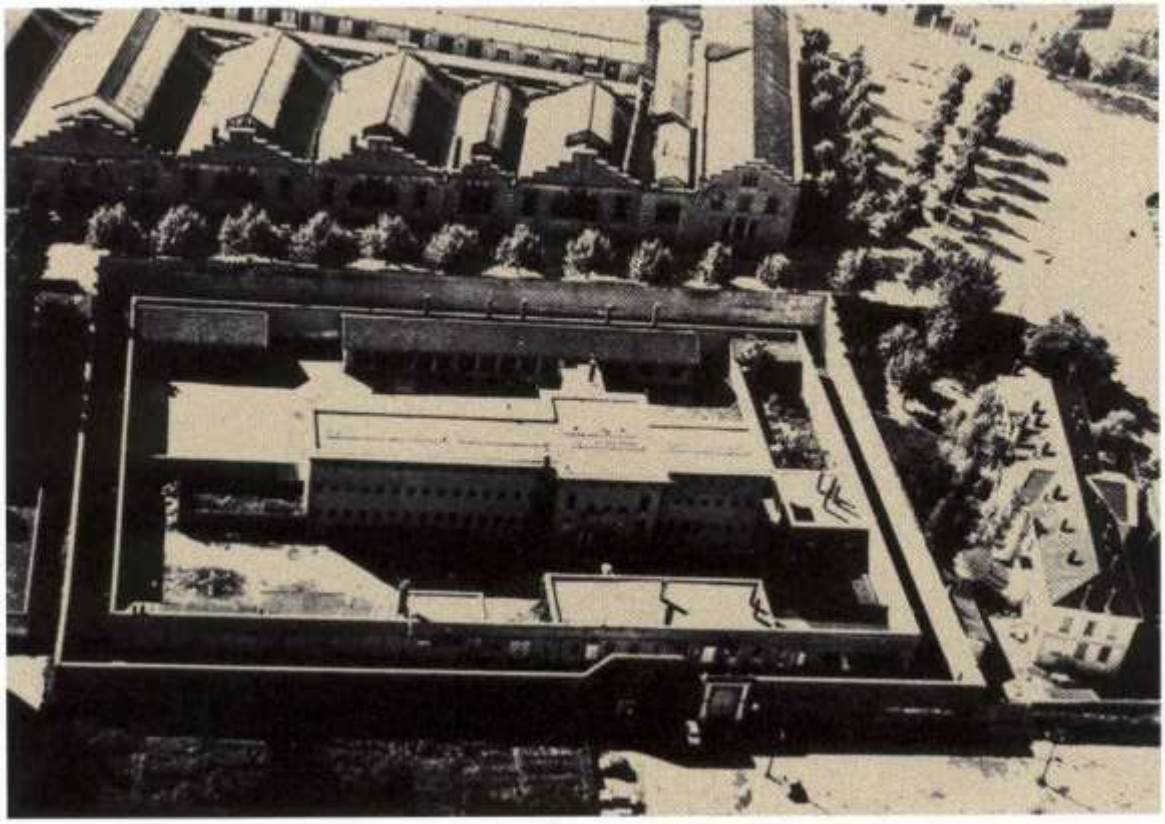

© Collection Bruno Permezel-DR

Vue aérienne de la prison Montluc vers 1945.

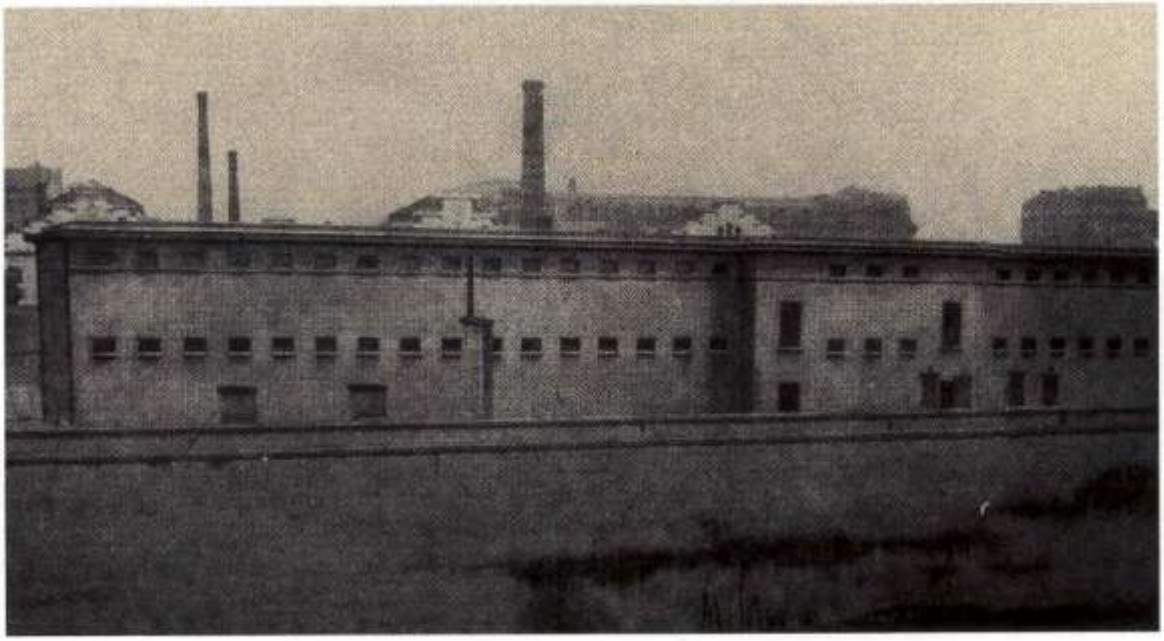

© Collection Bruno Permezel-DR

Prison de Montluc vers 1945.

Septembre 1939 – novembre 1942, de la guerre à la prison vichyste

La prison est remise en service par l'administration militaire dès la fin de l'année 1939. En effet, le Parti communiste français étant interdit depuis septembre 1939, ses militants peuvent être incarcérés pour leurs opinions politiques et le seront dès janvier 1940, en petit nombre à Montluc, aux côtés de militaires purgeant de courtes peines pour refus d'obéissance, insulte à gradé ou délit mineur.

Des détenus de droit commun y sont également emprisonnés pour vol, proxénétisme, puis marché noir... Le gouvernement de Vichy, à partir de juillet 1940, promulgue diverses lois liberticides venant accroître sensiblement le nombre de motifs d'emprisonnement : distribution de tracts, atteinte au moral de l'armée et de la population, propos défaitistes ainsi que tout agissement pouvant s'apparenter à un acte de résistance. Des gaullistes sont ainsi emprisonnés dès le printemps 1941, mais en nombre restreint. Peu à peu, la population carcérale s'accroît, sans pour autant atteindre la saturation des cellules, ce qui laisse aux détenus des conditions de détention relativement acceptables, durant ces années « vichystes » de la prison de Montluc.

Porte d'entrée.

Dessin de Franck Séquestra, 1er étage de la prison.

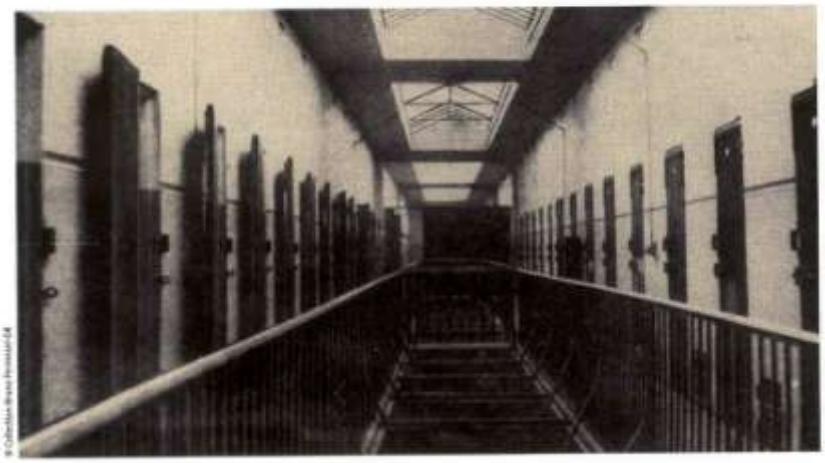

Galerie du second étage vers 1945.

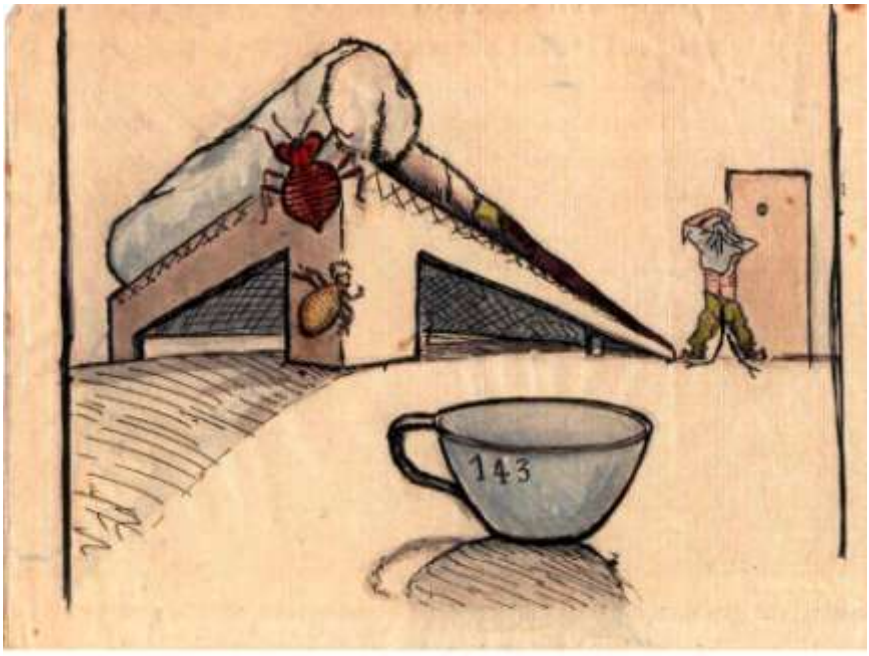

Dessin de Frank Séquestra, intérieur d'une cellule 1941.

Les dessins de Frank Séquestra (1895-1987) :

Frank Séquestra est né à Montredon-Labeyssonie (Tarn) en 1895. Après des études classiques au Lycée de Saint-Etienne il est mobilisé en décembre 1915 et combat notamment à Verdun, il est blessé à cinq reprises pendant le conflit.

De retour à la vie civile, il reprend ses études à la faculté de Lettres de Lyon et devient professeur d'Anglais. En 1939, il demande à s'engager, ce qui lui est refusé du fait de sa réforme définitive pour blessures de guerre.

Dès juillet 1940, il prend la direction d'un groupe clandestin d'éclaireurs et d'anciens élèves du lycée de Mâcon, où il enseigne, qui prend le nom de « jeunes de De Gaulle ».

Victime d'une dénonciation, il est arrêté en juin 1941 à Mâcon, mis à la retraite d'office et condamné à six mois de prison ferme qu'il effectue à Montluc. Il réalise alors les dessins qui sont présentés ici.

Libéré en 1942, il poursuit son activité de Résistant au sein du réseau Marco-Polo et est arrêté en février 1944 à Châteaudun, il parvient à s'échapper grâce à la complicité d'un policier.

Novembre 1942 - août 1944, la prison allemande

Dès l'invasion de la zone sud et donc l'occupation de Lyon, en novembre 1942, la prison de Montluc est convoitée par la Wehrmacht. En effet, elle présente plusieurs avantages pour l'occupant : l'isolement et la proximité des voies ferrées.

À partir du 17 février 1943, la prison est réquisitionnée par la Wehrmacht qui en prend le contrôle. Les lois promulguées par l'Allemagne depuis 1940 lui permettent, en territoire occupé, d'arrêter et d'emprisonner toute personne suspectée de nuire aux intérêts du Reich et de ses armées. Ainsi, dès le printemps 1943 la prison lyonnaise, administrée par l'armée allemande, sert à interner des résistants, des otages et des Juifs en attendant de les déporter vers les camps. Les prisonniers de Montluc, durant cette période, sont dans leur très grande majorité arrêtés par la Gestapo et plus rarement par la Milice. La prison est le lieu d'incarcération pour l'ensemble de la zone sud, comme en atteste l'origine des détenus qui a pu être retrouvée.

Dès la prise en main de Montluc par l'armée allemande, la police de Vichy ne peut y pénétrer que pour prendre en charge les corps destinés à la morgue.

La répression exercée par l'État français entre 1940 et 1944

Dès l'automne 1940, l'État français met en place des mesures répressives, qui s'appuient d'abord sur le système judiciaire hérité de la IIIe République, puis crée des juridictions d'exception.
La loi du 28 août 1941 met notamment en place des sections spéciales chargées de réprimer les activités communistes et anarchistes. Elles assurent l'essentiel de la répression politique à Lyon, avant d'être étendues à toutes les activités de résistance à partir de novembre 1942.

Les condamnés purgent leur peine à la prison Saint-Paul et à la prison Saint-Joseph qui voient leurs effectifs croître considérablement durant la période. La création de la Milice en janvier 1943 (elle tient à Lyon son assemblée constitutive le 28 février 1943) vient accentuer la menace contre les Juifs et les Résistants.
Groupe paramilitaire héritière de la Légion des combattants et du Service d'ordre légionnaire, la Milice est divisée en cinq services regroupant à Lyon près de 300 personnes sous la direction de Joseph Lécussan.

En janvier 1944, Joseph Darnand, chef de la Milice, est nommé secrétaire général au Maintien de l'ordre. Le 20 janvier sont créées les cours martiales de la Milice pour juger les « individus agissant isolément ou en groupe, arrêtés en flagrant délit d'assassinat ou de meurtre ». À Lyon, cette cour martiale siège à la prison Saint-Paul. Elle se réunit 18 fois en 1944 ; 45 des 52 résistants déférés devant la cour martiale sont condamnés à mort et exécutés.

Les détenus de cette prison sont fréquemment livrés aux autorités allemandes dans le cadre de la collaboration entre polices française et allemande. Ainsi le 29 janvier 1944, plus de 722 prisonniers, incarcérés pour des faits de résistance, sont remis à l'occupant. Tous seront déportés à Dachau.

La répression allemande

Plusieurs instances allemandes sont impliquées dans la répression visant la Résistance et les Juifs, toutefois, c'est la IV[e] section du Sipo-Sd, plus couramment appelée Gestapo qui joue le plus grand rôle dans ce dispositif. À Lyon, ses services s'installent d'abord à l'hôtel Terminus près de la gare de Perrache, puis dans les locaux de l'École des services de santé militaire avenue Berthelot et enfin, après le bombardement du 26 mai 1944, au 35, place Bellecour. Les Résistants et les Juifs arrêtés dans la région y sont interrogés et le plus souvent torturés. Deux fois par jour, des camions amènent les détenus de la prison de Montluc dans les locaux de la Gestapo.

L'arsenal répressif allemand comporte plusieurs facettes qui vont du couvre-feu, régulièrement imposé aux habitants suite à des attentats à la condamnation à mort prononcée par des tribunaux militaires allemands. Il repose aussi largement sur une politique de déportation massive qui vise les Résistants, envoyés dans des camps de concentration en Allemagne, parfois avec un statut « Nacht und Nebel », et les Juifs, déportés dans des camps d'extermination situés en Pologne dès le mois de mars 1942 dans le cadre de la mise en œuvre de la Solution finale. À partir de l'été 1942, l'État français s'engage dans une politique de collaboration policière : le système répressif allemand s'appuie alors largement sur la police française.

La répression s'accentue au fil des mois. À Lyon, la Résistance est durement frappée à partir du printemps 1943 alors que la traque des Juifs s'aggrave. Elle se radicalise encore en 1944 : massacres et exécutions sommaires se multiplient dans la région.

La vie quotidienne à la prison de Montluc

À partir de sa réquisition par les Allemands en 1943, la prison de Montluc se caractérise par une surpopulation qui ne cesse de s'aggraver au fil des mois.

Les détenus sont entassés à sept ou huit dans des cellules de moins de quatre m² alors que le réfectoire, le magasin et la « baraque », construction de bois située dans la cour, sont transformés également en espaces de détention.

Rapidement le manque d'hygiène devient criant : les détenus, sauf ceux du réfectoire, ne disposent pas de point d'eau, les parasites pullulent, engendrant des maladies. Seule une toilette sommaire est tolérée le matin et les soins médicaux sont inexistants.
Cependant, les conditions de détention varient d'un espace à l'autre : terribles dans la baraque, elles sont un peu plus supportables au réfectoire.

Les prisonniers sont plus que la population générale soumis aux restrictions et ne disposent que d'un semblant de nourriture, principalement constituée d'une soupe servie le midi. Heureusement, la Croix-Rouge française est autorisée à distribuer des suppléments aux détenus qui trouvent un réconfort dans cette forme de solidarité.

Face à l'angoisse : solidarité et vie spirituelle

La violence régit les rapports entre détenus et gardiens, les journées sont rythmées par l'appel des prisonniers convoqués aux interroga-toires, qui ont lieu dans les locaux de la Gestapo et au cours desquels la torture est presque systématiquement employée pour obtenir des aveux.

Les internés sont également soumis à la peur des appels « avec bagages » qui nomment ceux qui partent en déportation et des appels « sans bagages », les plus redoutés, qui désignent ceux qui seront fusillés sommairement.

Face à cette angoisse permanente, des amitiés se nouent entre détenus qui communiquent malgré la surveillance dont ils font l'objet. Les témoignages rapportent également la vie intellectuelle et spirituelle des détenus. En dépit de l'extrême précarité de leur condition, ils parviennent à échanger des idées et à maintenir pour ceux qui le souhaitent une pratique religieuse.

Des liens ténus relient aussi la prison à l'extérieur : courriers et colis des familles, pour ceux qui sont autorisés à en recevoir, avant que cette pratique soit interdite par les Allemands, ou nouvelles de l'avancée des Alliés apportées par les nouveaux arrivants évitent à beaucoup de sombrer dans le désespoir.

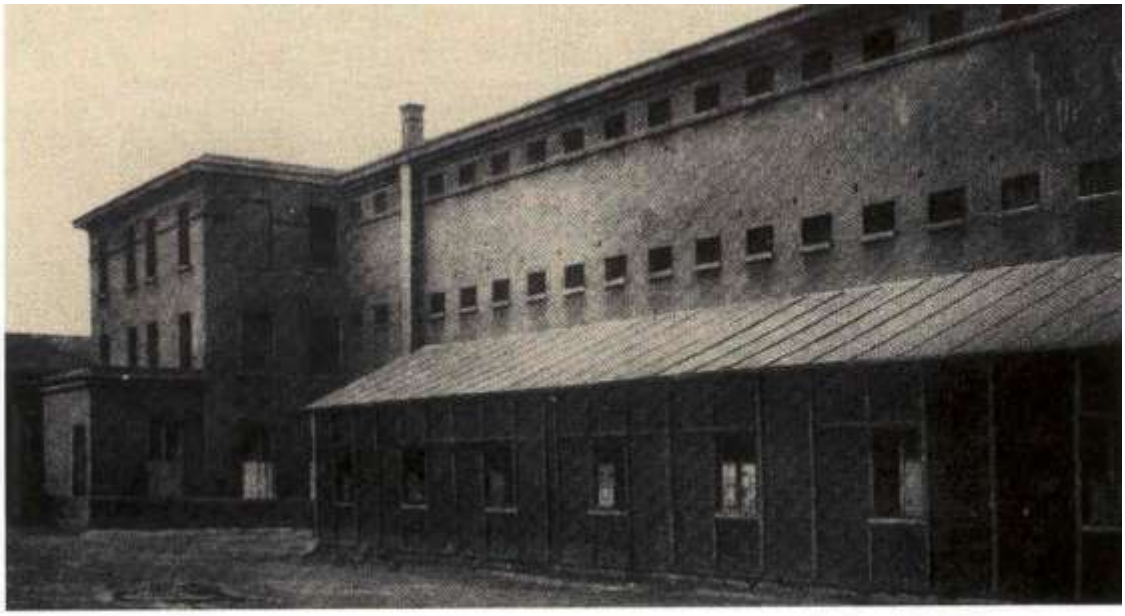

DR

Vue partielle de la cour arrière avec la « baraque aux Juifs ».

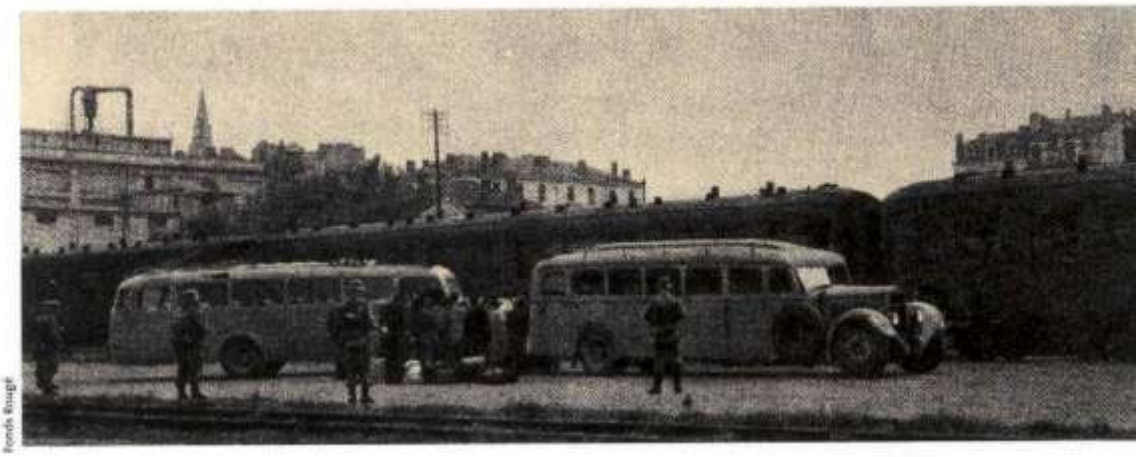

Fonds Rougé

Embarquement d'un groupe de détenus dans un train à destination de Drancy, été 1944.

Les Juifs à la prison de Montluc

La prison de Montluc occupe une place centrale dans la persécution des Juifs à Lyon : elle constitue un lieu d'internement entre l'arrestation et le transfert au camp de Drancy, d'où partent les convois vers les camps de la mort. D'autres lieux d'internement existent dans l'agglomération lyonnaise : le Fort de Chapoly ou le camp de Vénissieux, notamment.

Adultes isolés ou familles entières, on estime que plus de 2 500 personnes juives y ont été internées, parfois seulement l'espace d'une nuit, tels les enfants de la colonie d'Izieu.

Cantonnés dans la baraque désormais dénommée « baraque aux Juifs » ou dans certaines cellules, les Juifs connaissent des conditions de détention beaucoup plus dures que les autres prisonniers.
De nombreux témoignages, dont celui d'André Frossard, soulignent les humiliations et les brimades dont ils sont victimes.

À l'été 1944, alors que la circulation des trains est rendue difficile du fait des attaques incessantes de la Résistance, de nombreux détenus juifs sont extraits de la prison pour être fusillés dans les environs de Lyon avec des détenus non-juifs.

Un ultime convoi part de Lyon le 11 août 1944 avec à son bord plus de six cents détenus, dont plus de 400 Juifs, qui mettront onze jours à gagner le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Printemps-été 1944, massacres de prisonniers

Avec le débarquement allié du 6 juin sur les plages de Normandie, la Résistance est de plus en plus active, la répression allemande s'intensifie. Les exécutions sommaires de détenus, considérés comme des otages, se multiplient dès le mois de juin 1944 dans la région lyonnaise. Elles culminent à Bron, où des détenus juifs, utilisés pour réparer les pistes de l'aérodrome endommagées par les bombardements alliés, sont passés par les armes sur place chaque soir (17, 18 et 21 août).

Le 20 août, Yves Farge, commissaire de la République encore clandestin, menace, dans une lettre adressée au colonel Knab, commandant les services allemands de police, de représailles sur des soldats prisonniers des Forces françaises de l'intérieur (FFI), si ces exactions se poursuivent. Le 21 août, au Fort de Côte-Lorette à Saint-Genis-Laval, sont retrouvés les corps de 120 prisonniers de Montluc odieusement massacrés la veille, ce qui conduit Yves Farge à faire exécuter 80 prisonniers allemands en Haute-Savoie.

Indigné par le massacre de Saint-Genis-Laval, le cardinal Gerlier, primat des Gaules, proteste avec véhémence auprès du colonel von Fersen, commandant la région militaire de Lyon, ainsi qu'auprès du colonel Knab, pour que cessent ces exécutions sommaires.

24 août 1944, libération de la prison

Dans la débâcle allemande de la fin août 1944, la prison de Montluc est minée. Le 23 août, des résistants en sont à nouveau extraits pour être fusillés dans les locaux de la Gestapo, au 35 place Bellecour.

Pour éviter toute nouvelle déportation vers l'Allemagne ou toute exécution sommaire de prisonniers, et suite aux protestations du Cardinal Gerlier et aux menaces du Commissaire de la République Yves Farge, des groupes francs* prennent position autour de la prison afin d'empêcher toute évacuation de prisonniers. Le quartier est cerné le 24 août lorsqu'en fin d'après-midi le capitaine de la Wehrmacht Boesche, commandant la prison, reçoit deux résistants venus parlementer. Il accepte de quitter Montluc avec ses hommes le jour même à la condition qu'ils aient la vie sauve.

Les clefs sont finalement remises à un prisonnier au moment où les derniers Allemands quittent la prison, en début de nuit.
Les prisonniers sont alors évacués dans les locaux des Missions africaines ainsi que dans le couvent des Franciscaines missionnaires de Marie, de l'autre côté de la voie ferrée.

La prison de Montluc est libérée dix jours avant que la ville ne le soit définitivement, des troupes allemandes patrouillant encore en ville en dépit de l'avancée des Alliés. Le drapeau tricolore flotte dès le 25 août 1944 au matin sur la terrasse de la prison.

*Commando chargé d'une mission en avant-garde de l'armée.

Plans de visite et fiches biographiques de personnes célèbres ou anonymes internées à Montluc

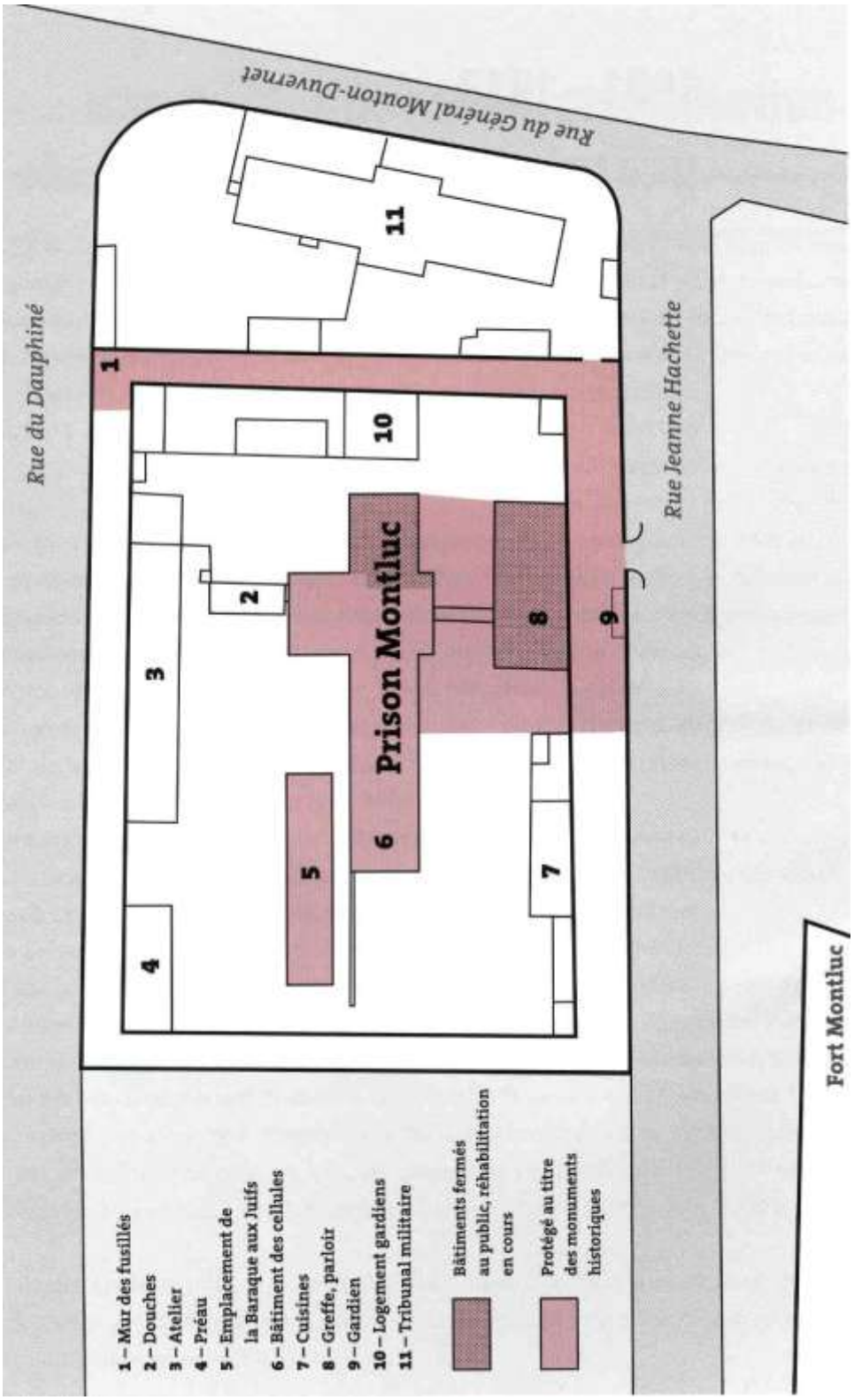

Plan du bâtiment des cellules, rez-de-chaussée

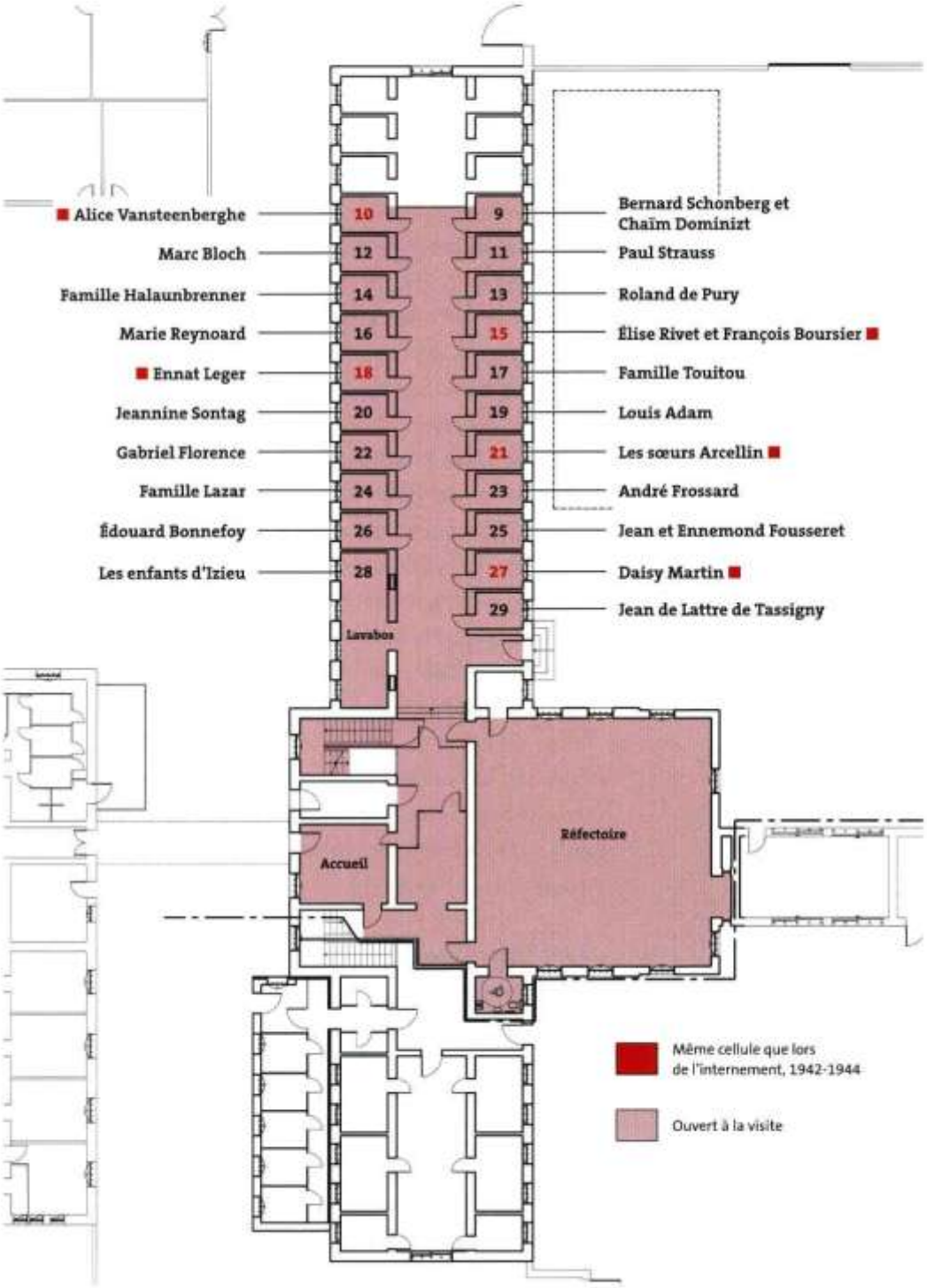

Plan du bâtiment des cellules, 2e étage

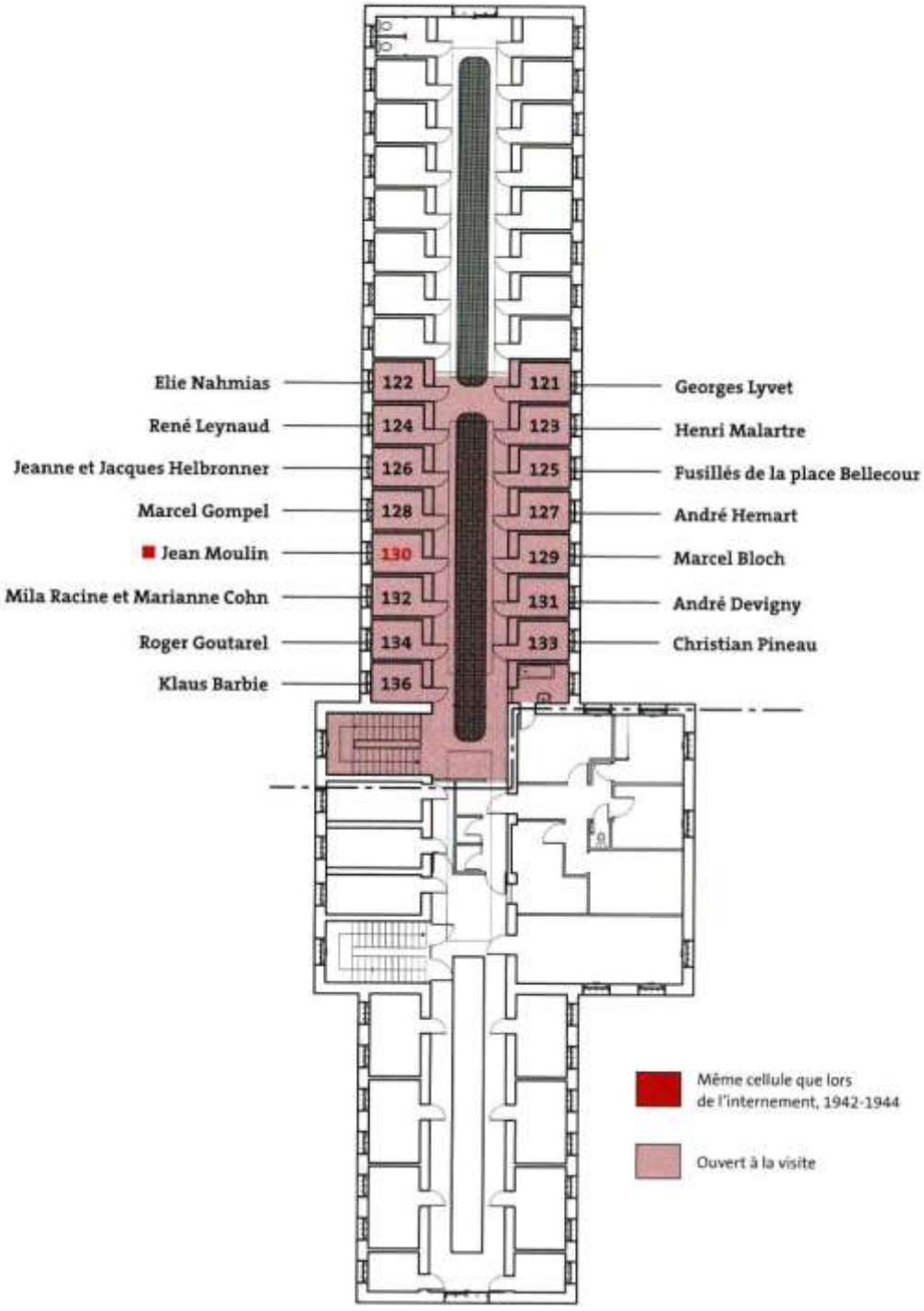

Collection famille Ewoffer

Jean Moulin

(1899-1943)

Délégué du général de Gaulle, arrêté à Caluire-et-Cuire le 21 juin 1943

Doué pour les arts, sportif et passionné par la chose publique, Jean Moulin a entamé très jeune une carrière de haut fonctionnaire. En 1940, il est préfet d'Eure-et-Loir et s'oppose déjà à l'armée allemande qui veut le contraindre à signer une note mettant en cause à tort la conduite des tirailleurs sénégalais.

Révoqué de ses fonctions en novembre 1940, il entre en contact avec les différents mouvements de Résistance et les recense. En octobre 1941, il parvient à gagner Londres où il rencontre le général de Gaulle qui le désigne comme son représentant personnel.

Parachuté en Provence en janvier 1942, il est chargé de coordonner les actions des mouvements de la Résistance intérieure. Installé à Lyon, il parvient à créer des services communs puis un Comité de coordination réunissant les trois principaux mouvements de zone sud. Enfin, il jette les bases d'une Armée secrète.

En mai 1943, il met sur pied le CNR (Conseil national de la Résistance), sorte de « parlement » de la Résistance réunissant représentants des mouvements des zones nord et sud, des syndicalistes et des représentants des partis politiques.

Il est arrêté à Caluire-et-Cuire le 21 juin 1943 avec sept autres résistants, sans que son identité soit établie par l'occupant dans un premier temps.

Durement interrogé dans les locaux de la Gestapo, avenue Berthelot, il est interné à la prison de Montluc jusqu'à la fin du mois de juin, dans une cellule du deuxième étage.

Il est ensuite transféré à Paris et décède le 8 juillet à Metz des suites des sévices subis, dans le train qui le conduit en Allemagne.

Ministère de la Défense (SHAA)

Marc Bloch

(1886-1944)

Un historien engagé dans la Résistance, fusillé à Saint-Didier-de-Formans.

Agrégé d'histoire, Marc Bloch est mobilisé durant la Grande Guerre. Il enseigne ensuite l'histoire médiévale à l'Université de Strasbourg et fonde avec Lucien Febvre la revue *Annales d'histoire économique et sociale*. À la déclaration de guerre, il est titulaire d'une chaire à la Sorbonne. Engagé volontaire en 1939, il participe à l'évacuation de Dunkerque et échappe de justesse à la capture. Dans *L'Étrange défaite*, publié de façon posthume il relate cette expérience. Replié à Clermont-Ferrand, il est un temps exclu de ses fonctions en raison de ses origines juives, puis réintégré pour « services exceptionnels ». En 1941, il gagne Montpellier et participe à la mise en place de Combat, dans la région. En 1943, il entre en clandestinité et rejoint Franc-Tireur puis devient membre du directoire régional des Mouvements unis de la Résistance (MUR). Il est l'un des rédacteurs des *Cahiers politiques*, publication clandestine parisienne. Arrêté à Lyon le 8 mars 1944, il est interrogé dans les locaux de la Gestapo, puis interné à la prison de Montluc. Le 16 juin, il est extrait de sa cellule et emmené avec 29 autres détenus à une trentaine de kilomètres de Lyon, à Saint-Didier-de-Formans (Ain), où tous sont fusillés.

Mémorial de la Shoah/CDJC

Marianne Cohn

(1922-1944)

Assassinée à Annemasse

Jeune juive réfugiée d'origine allemande, Marianne Cohn est prise en charge par les Éclaireurs israélites après l'internement de ses parents en 1940. Elle adhère au Mouvement de jeunesse sionniste et s'installe à Grenoble. Elle s'engage alors dans la Résistance civile à Grenoble (confection de faux papier) et participe au sauvetage d'enfants juifs qu'elle convoie en Suisse. Elle est arrêtée le 31 mai 1944 à la frontière, alors qu'elle tente de faire passer 28 enfants.
D'abord détenue dans les locaux de la Gestapo d'Annemasse, elle est récupérée par la Gestapo de Lyon, conduite à Montluc, interrogée et torturée puis renvoyée dans la région d'Annemasse. Elle refuse un projet d'évasion qui lui est proposé par la Résistance, afin de ne pas compromettre la sécurité des enfants arrêtés avec elle.
Durant sa détention, elle écrit le poème « *Je trahirai demain* ». Son corps est découvert dans un charnier à Ville-la-Grand.

L'arrestation des enfants de la colonie d'Izieu

44 enfants de la colonie d'Izieu arrêtés le 6 avril 1944 sur ordre de Klaus Barbie

Le 6 avril 1944, un détachement de la Wehrmacht et une voiture de la Gestapo de Lyon – sur ordre de Klaus Barbie – font irruption avec violence dans les locaux de la colonie d'Izieu dans l'Ain, près de Belley, et arrêtent 44 enfants et 7 adultes juifs. Ceux-ci sont jetés sans ménagement, tels des colis, dans un camion qui prend la route de Lyon. Durant le trajet, ils entonnent le chant patriotique « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine » qu'on leur avait appris. Tous sont emprisonnés du 6 au 7 avril à la prison de Montluc. Au procès Barbie en 1987, Léa Feldblum, monitrice, seule rescapée, témoigne : « Les enfants, on les a mis par terre et nous, les grandes personnes, avec les mains attachées en haut sur le mur ».
Elle précise que les adultes et les plus grands adolescents ont été interrogés, mais pas les enfants.
Le 7 avril, ils sont dirigés vers la gare de Lyon-Perrache et transférés au camp de Drancy où ils sont temporairement internés. Déportés par cinq convois successifs vers Auschwitz-Birkenau, ils sont conduits en chambre à gaz dès leur arrivée, à l'exception de Léa Feldblum.
Le directeur de la colonie, Miron Zlatin, et deux adolescents sont déportés en Estonie et fusillés près de Tallinn.

Famille Halaunbrenner

Jacob Halaunbrenner, trois de ses enfants et son neveu victimes de la Gestapo

Jacob, Ita-Rosa et leurs cinq enfants sont une famille juive d'origine polonaise. La famille connaît l'internement dans les camps français de Nexon, Rivesaltes et Gurs avant d'être libérée à l'été 1943 grâce à l'action de Jacob. La famille s'installe alors à Villeurbanne chez Joseph, le neveu de Jacob. Jacob est arrêté le jour de sa libération du fort de Chapoly le 24 octobre 1943 à Villeurbanne. Détenu à la prison de Montluc, il est exécuté dans les sous-sols de l'École de Santé militaire le 24 novembre 1943 avec sept autres détenus.Son fils aîné Léon, né en 1929, arrêté en même temps que lui et incarcéré à Montluc, est déporté à Auschwitz par le convoi 63 le 17 décembre 1943. Mina et Claudine, âgées de 8 et 4 ans, sont confiées par leur mère à l'UGIF (Union générale des Israélites de France) qui les place à la colonie d'Izieu où elles sont arrêtées le 6 avril 1944. Joseph, âgé de 21 ans, résistant engagé dans les FTP MOI, est exécuté le 8 janvier 1944 par la Gestapo de Lyon. Seuls Alexandre, le deuxième fils du couple né en 1931, la petite Monique née en 1941 et Ita-Rosa ont survécu. Cette dernière a participé à la traque de Klaus Barbie en Bolivie aux côtés des époux Klarsfeld et a témoigné à son procès.

Louis Adam
(1903-1944)
Un artisan aveugle dans la Résistance

Artisan aveugle, militant du Parti communiste, Louis Adam met son domicile de Villeurbanne à la disposition des FTP pour y organiser des réunions clandestines, y entreposer des armes et des tracts.
Arrêté, après une dénonciation, avec son épouse le 16 mai 1944, il est interné à la prison de Montluc, dans le Réfectoire des hommes. Le 16 juin, il est fusillé à Saint-Didier-de-Formans avec 29 autres détenus, dont Marc Bloch.
Son épouse Marguerite, déportée en Allemagne, ne revient pas.

Élise Rivet
(1890-1945)
Incarcérée dans le réfectoire

Religieuse, Élise Rivet est la supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame-de-la-Compassion qui prend en charge les jeunes filles en difficulté. Elle s'engage très tôt dans la Résistance comme agent de renseignement et participe notamment au sauvetage d'enfants juifs en liaison avec le cardinal Gerlier. Elle héberge des réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) et cache des armes pour le compte des Mouvements unis de résistance à partir de 1943.

Elle est arrêtée à son couvent le 24 mars 1944, interrogée dans les locaux de la Gestapo et incarcérée jusqu'à la fin du mois de juin à la prison de Montluc : elle devient responsable du réfectoire des femmes et essaie d'améliorer le sort de ses codétenues. Elle est transférée au Fort de Romainville puis déportée à Ravensbrück, où elle est gazée le 30 mars 1945.

Coll. musée national Clemenceau-de Lattre

Jean de Lattre de Tassigny

(1889-1952)

Un officier détenu à Montluc, alors sous administration française

Jean de Lattre est blessé à plusieurs reprises durant la Grande Guerre et reçoit huit citations. En mars 1939, il est général de brigade et prend le commandement de la 14e division d'infanterie qui oppose une résistance héroïque lors de la bataille de juin 1940.
Après l'armistice, il commande la 16e division de Montpellier et refuse l'ordre de Vichy de ne pas s'opposer à l'invasion de la zone sud en novembre 1942.
Arrêté, il est traduit devant le tribunal d'État de Lyon en décembre 1942, puis interné à la prison de Montluc alors sous administration française, du 9 décembre 1942 au 9 janvier 1943. Il est condamné à dix ans d'emprisonnement.
Transféré à la prison de Riom, il s'en évade en septembre 1943. Il rejoint Londres puis Alger où il est promu général d'armée par le général de Gaulle.
À la tête de la 1re armée française, il débarque en Provence le 15 août 1944 et libère Lyon.
Il représente la France à Berlin lors de la capitulation allemande le 9 mai 1945. Il est élevé à la dignité de maréchal de France à titre posthume.

Académie française

André Frossard

(1915-1995)

9 mois dans la « baraque aux Juifs »

Issu du protestantisme, André Frossard a également des ascendances juives mais se convertit au catholicisme en 1935.
Incorporé dans la Marine en septembre 1936, il n'est réellement démobilisé qu'en 1941. Il entre alors dans la Résistance comme agent du Service de camouflage du matériel, chargé de dissimuler du matériel de guerre soustrait à la réquisition de l'occupant.
Il est arrêté à Lyon, quai Perrache le 10 décembre 1943, interrogé dans les locaux de la Gestapo avenue Berthelot puis incarcéré à la prison de Montluc dans la « baraque aux Juifs ».
Libéré en août 1944, il figure parmi les sept rescapés de la Baraque, la centaine d'autres détenus ayant été assassinée les 17, 18 et 21 août à Bron.
Il relate son expérience de la détention dans *La Maison des otages*, écrit dès l'été 1944, et témoigne au procès de Klaus Barbie. Journaliste, il est élu à l'Académie française en 1987.

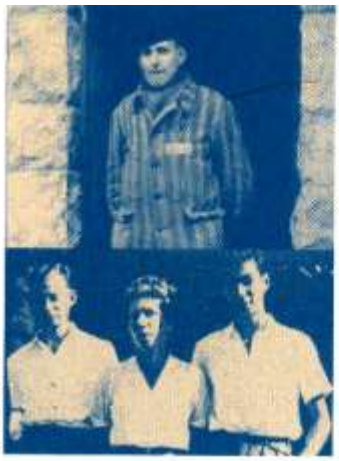

Famille Dassault

Marcel Bloch-Dassault

(1892-1986)

Claude, Serge et Madeleine

Ingénieur en électricité, Marcel Bloch fonde un important groupe aéronautique qui fournit l'armée française entre les deux guerres. Dès l'automne 1940, il est violemment attaqué par la presse antisémitique et mis en cause par le régime de Vichy. Interné dans différentes villes de la zone sud depuis octobre 1940, il est incarcéré en avril 1941 à la prison de Riom En mars 1943 il est transféré dans une clinique d'Ecully, sous surveillance policière. Sa femme et ses deux fils adolescents le rejoignent en janvier 1944.

Fin mars 1944, la famille est transférée à la prison de Montluc Marcel Bloch est alors détenu dans la « baraque aux Juifs » où il se lie avec André Frossard.

Le 20 mai, sa femme et ses fils sont transférés au camp de Drancy jusqu'à la libération du camp le 22 août 1944.

Le 25 juillet, il y est à son tour interné pour être déporté à Buchenwald par le dernier convoi de Juifs parti de Paris-Bobigny, le 17 août 1944. Sollicité par les nazis pour diriger une usine aéronautique en Allemagne, il refuse de collaborer. Il est rapatrié en avril 1945. Après-guerre, il prend le nom de Dassault, sous lequel il fonde une nouvelle firme aéronautique.

Famille Pineau

Christian Pineau

(1904-1995)

Un des témoins du passage de Jean Moulin à la prison de Montluc

Après un début de carrière dans la banque, Christian Pineau s'engage dans le syndicalisme, exerçant des responsabilités au sein de la CGT.

Résistant dès 1940, il est l'un des fondateurs du mouvement Libération-Nord.

En février 1942, il gagne Londres et se rallie à de Gaulle qu'il rencontre à plusieurs reprises. De retour en France, il est arrêté mais parvient à s'échapper. Il rencontre Jean Moulin et approuve le projet de création du Conseil national de la Résistance.

Il est arrêté une seconde fois à Lyon le 3 mai 1943. Interné à la prison de Montluc, il y reconnaît en juin Jean Moulin, très éprouvé par les tortures endurées. Il est déporté à Buchenwald, d'où il est rapatrié en 1945, puis mène après-guerre une brillante carrière politique.

Il est Compagnon de la Libération.

Ministère de la Justice

Klaus Barbie

(1913-1991)

Le retour du bourreau sur le lieu de ses crimes

Membre des Jeunesses hitlériennes dès 1931, à dix-huit ans, Klaus Barbie intègre la SS en 1935.
À l'arrivée des Allemands à Lyon en novembre 1942, il est lieutenant et devient responsable de la section IV du Sipo SD (Gestapo) chargée de la traque, de la répression et de la lutte contre la Résistance et les Juifs. Il procède souvent lui-même aux interrogatoires et acquiert rapidement une réputation de cruauté.

C'est lui qui ordonne la rafle au siège de l'UGIF, rue Sainte-Catherine à Lyon, le 9 février 1943, l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire-et-Cuire, celle des enfants d'Izieu le 6 avril 1944 et organise le convoi ferroviaire du 11 août 1944.

Promu capitaine, il quitte Lyon fin août 1944 et est bientôt utilisé comme agent de renseignement par les services spéciaux américains. Condamné à deux reprises à mort par contumace par le tribunal militaire de Lyon, en avril 1952 et novembre 1954, pour crimes de guerre il parvient à quitter l'Europe et gagne la Bolivie où il exerce diverses activités, sous le nom de Klaus Altmann. Il est identifié en 1971 par les époux Serge et Beate Klarsfeld qui le traquent depuis 12 ans.

Expulsé en février 1983, il est écroué symboliquement à la prison de Montluc, lieu de souffrance de ses victimes, puis jugé à Lyon au cours du premier procès pour crimes contre l'Humanité tenu en France.

Quatre chefs d'accusation sont retenus contre lui : la rafle du 9 février 1943, la rafle des enfants de la colonie d'Izieu le 6 avril 1944, le convoi du 11 aout 1944, l'arrestation, la torture et la déportation de 59 victimes individuelles juives ou résistantes.

Il est condamné par la cour d'assises du Rhône à la réclusion criminelle à perpétuité, le 4 juillet 1987.

Il décède à Lyon durant l'exécution de sa peine, le 25 septembre 1991.

La visite de la prison Montluc est guidée. Le site est présenté dans la cour de la prison.

La cour de la prison

Le groupe est ensuite scindé. Un premier groupe visite pendant environ 45 minutes le réfectoire où est installée sur des panneaux une exposition permanente retraçant la chronologie de l'utilisation de la prison ainsi que la vie quotidienne des prisonniers.

Exposition au réfectoire

Le second groupe visite les quartiers cellulaires pendant 45 minutes aussi.

Quartier cellulaire du rez-de-chaussée

Quartier cellulaire du second étage

Les cellules du rez-de-chaussée (pour les femmes) et du second étage (pour les hommes) contiennent des fiches biographiques des détenus qui ont transité par la prison de Montluc. Les cellules du premier étage occupées par les hommes sont en voie de réhabilitation.

Notice biographique

Intérieur d'une cellule

La visite achevée, les deux groupes alternent et se retrouvent ensuite à l'extérieur pour se rendre au Mur des fusillés.

Le Mur des fusillés

Vers 12h30, nous avons la possibilité de gagner **le Parc de la Tête d'Or** pour y déjeuner.
D'une superficie de 105 ha, il est un lieu agréable pour se détendre, il est parcouru de plans d'eau, abrite un zoo et une roseraie.
Pendant la guerre, c'était un lieu fréquenté par les Résistants qui avaient pris l'habitude de se rencontrer en toute tranquillité et sécurité car le parc comporte plusieurs sorties.

Parc de la Tête d'Or

Nous pouvons selon l'horaire tout aussi bien nous diriger vers la place Bellecour où le bus stationnera. Nous prendrons ensuite le funiculaire qui s'élèvera vers **la basilique de Fourvière** d'où, tout en déjeunant, nous aurons une superbe vue sur la ville de Lyon.

Funiculaire

De la colline de Fourvière, vue panoramique de Lyon

Nous prendrons ensuite le chemin du vieux Lyon en descendant des escaliers pentus vers le **quartier du Vieux Lyon** qui est classé depuis 1998 au patrimoine mondial de l'humanité.

Les toits du Vieux Lyon

Nous parcourons cet agréable quartier constitué de maisons restaurées dans le style Renaissance, époque où ce quartier connut son apogée et nous pourrons aussi découvrir les fameuses **traboules** (si elles ne sont pas fermées) qui sont des passages à l'intérieur des immeubles permettant de passer d'une rue à l'autre, une particularité qui était bien commode pour les résistants lorsqu'ils étaient filés par la Gestapo.

Traboule

A l'évocation historique se mêle une promenade à travers la ville pour donner un équilibre au voyage afin que les enfants puissent bénéficier de moments de pure découverte sans contrainte scolaire.

Nous pourrons terminer cette promenade en passant par la place Bellecour.

Place Bellecour

En milieu d'après midi, c'est-à-dire au plus tard vers 16h, nous rejoignons le bus. Nous prenons la direction de Vassieux-en-Vercors pour rejoindre notre prochain hébergement aux alentours de 19h.

Jour 4 : Vassieux-en-Vercors

Cette étape a été choisie car ces lieux grandioses ont été le théâtre tragique d'un des grands maquis français.

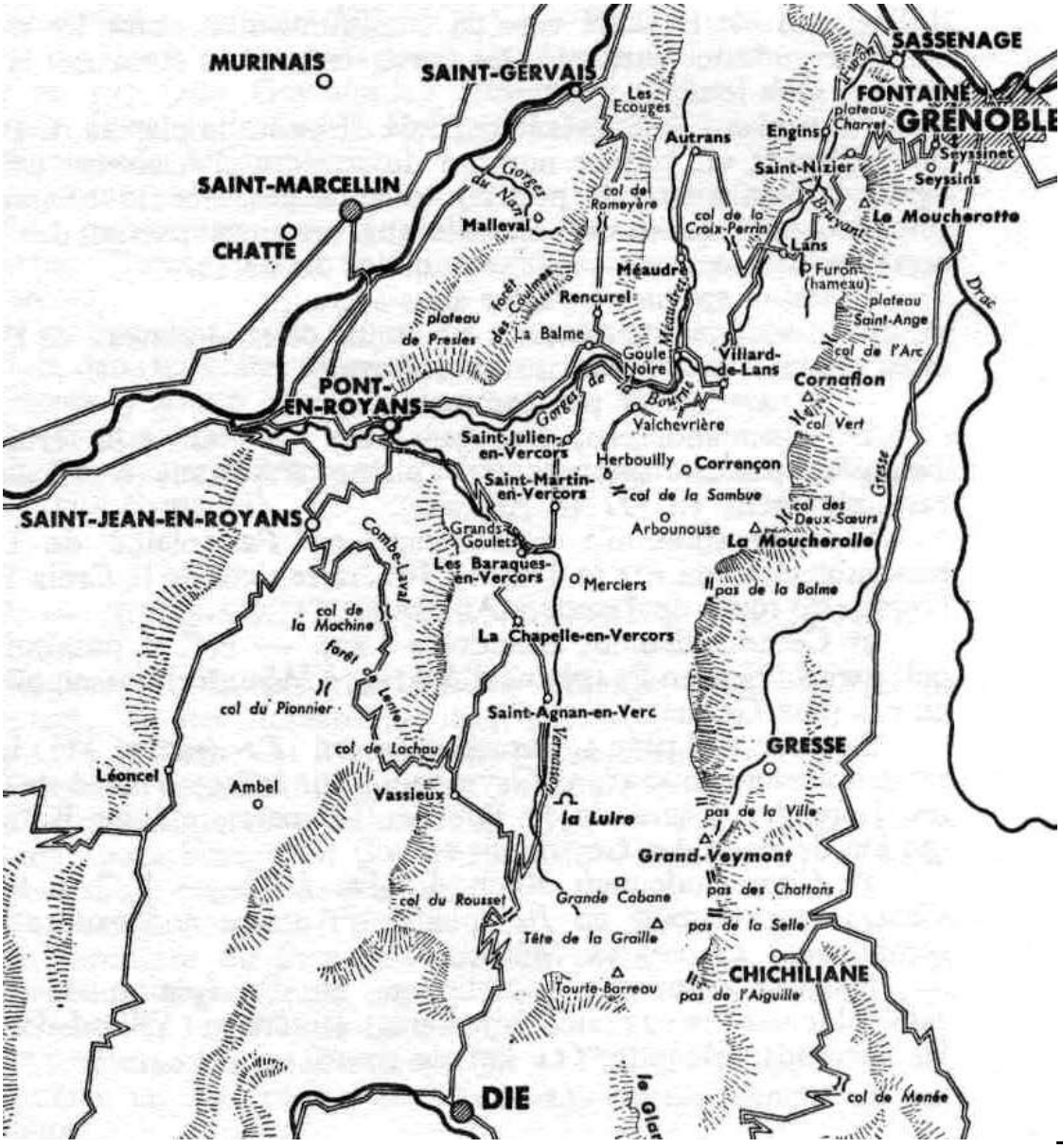

__Carte du Vercors

Le Vercors est une forteresse naturelle dont les points d'entrée sont constitués par des routes vertigineuses dont la plus fameuse est celle de Combe Laval.

Entrée de Combe Laval

Route de Combe Laval

Le maquis du Vercors

La zone libre étant envahie en novembre 1942, les premiers résistants s'installent dans le Vercors, une forteresse naturelle protégée par de hautes falaises. Ils sont bientôt rejoints par des réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire). Pierre Dalloz met sur pied le plan Montagnards, qui fait du plateau du Vercors, une base d'accueil pour les troupes aéroportées susceptibles d'intervenir lors du débarquement allié de Provence, afin de couper la retraite aux Allemands.

Les premiers parachutages d'armes ont lieu en novembre 1943. Ce lieu de résistance est attaqué en janvier 1944 par les Allemands, puis en avril par la Milice qui s'en prend au village de Vassieux-en-Vercors.
Le 5 juin 1944, les maquis reçoivent l'ordre de soulèvement général. Convergeant en direction du Vercors, les 4 000 volontaires sont placés sous les ordres du lieutenant-colonel Huet. Mais du fait de mésententes, le plan Montagnards n'est pas appliqué. Quand le contrordre arrive le 10 juin, les résistants mettent en place une administration civile et militaire. Le 3 juillet, on proclame la restauration de la République et le 14, alors qu'on célèbre la fête nationale, des appareils alliés larguent un millier de containers d'armes.

Peu après, un bombardement de la Luftwaffe détruit en grande partie Vassieux-en-Vercors. Les Allemands, inquiets pour les lignes de communication, décident d'en finir. 10 000 hommes renforcés par la Milice bloquent l'accès au plateau. Le 19 juillet, ils donnent l'assaut et le 21 juillet, 500 SS amenés par des planeurs s'emparent du terrain de Vassieux-en-Vercors et mettent à sac le village, tandis que des troupes de montagne attaquent de tous côtés. Les Allemands font preuve d'une grande sauvagerie envers les maquisards et les villageois. Lorsque la grotte de la Luire qui abrite l'hôpital du maquis est découverte, les blessés sont achevés.
840 Français trouvent la mort au Vercors.

Vassieux-en-Vercors

Vassieux-en-Vercors a été un lieu de répression sauvage, un lieu de destruction systématique à **l'image d'Oradour-sur-Glane**.

Très violemment bombardé le 14 juillet, le 21 juillet 1944, les commandos aéroportés allemands se posent en planeurs sur le plateau, s'emparent de l'aérodrome que les maquisards avaient préparé pour recevoir l'appui allié et s'enferment dans le village.

Les maquisards sans armement lourd, désorganisés, harcelés par l'aviation ennemie ne parviennent pas à les déloger.

Le 23 juillet, d'autres avions à croix noires se posent et débarquent des troupes aguerries qui se livrent au pillage, au carnage et n'épargnent ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards.

73 habitants sur 430 sont morts et 41 sont déportés, 101 résistants sont tués.

Le village est détruit à 97%, il n'est reconstruit qu'à partir de 1948.

Eglise de Vassieux-en-Vercors

Dans le village aujourd'hui, les noms des rues, les stèles, les musées, les monuments aux morts, les containers de parachutages, l'Eglise, les carcasses de planeurs et le Jardin de la mémoire illustrent le poids du souvenir. Le soir de notre arrivée ou dans la journée du lendemain, nous pourrons rapidement parcourir ces sillons de la mémoire.

Le Jardin de la Mémoire

Le conseil municipal a tenu à ce que les enfants de la commune abattus par un ennemi sans pitié aient leur place dans la grandeur de ce site.

L'ancien cimetière communal désaffecté depuis 40 ans où reposent les cendres de plusieurs générations de Vassivains est remodelé en un jardin de la Mémoire dédié aux victimes civiles de juillet 1944 où leur souvenir rejoint celui des défunts du siècle écoulé à proximité des carcasses de planeurs et de containers.

Inauguré le 8 octobre 1994, ce jardin est conçu au cœur du village à proximité de l'église par Emmanuel Saulnier. Ayant le souci de garder le décor du passé en conservant les pierres tombales les plus caractéristiques, il veut **magnifier le sacrifice des 73 martyrs par autant de lames de verre dressées sur un parterre gazonné. Sur le marbre du muret, 73 noms sont alignés et deux mots gravés : RESTER-RESISTER.**

Le jardin de la Mémoire

Le départ en bus s'effectuera aux alentours de 8h15 (lever vers 7h15) pour faire un premier arrêt à la grotte de la Luire. Les élèves pourront écouter un CD audio qui leur fera brièvement le rappel des événements.

La grotte de la Luire

Le 27 juillet 1944, les Allemands pénètrent sous le vaste porche de la grotte de la Luire. Là, s'est replié l'hôpital militaire de Saint-Martin-en-Vercors.

Les Allemands massacrent 12 blessés dans un champ près de la grotte et 7 autres un peu plus loin.

7 infirmières sont déportées. 2 médecins et un prêtre, un grand théologien sont fusillés à Grenoble.

Le porche de la Luire

Après une petite marche pour nous rendre sous le porche de la grotte, nous évoquerons alors les événements dramatiques qui s'y sont déroulés.

Nous clôturerons cette visite en faisant un arrêt sur le champ où ont été exécutés les blessés à proximité du parking actuel.

Nous poursuivrons notre parcours sur l'un des sites de la Résistance qui témoigne du martyre des communes du Vercors et des atrocités qui y ont été commises par l'occupant allemand.

La Cour des fusillés de la Chapelle-en-Vercors

Le 25 juillet 1944, les soldats allemands arrivent à la Chapelle-en-Vercors.

Ils rassemblent la population et prennent 16 jeunes gens en otage. Le soir même, alors que le village est incendié, ces garçons sont exécutés dans la cour d'une ferme.

A l'intérieur de la grange restaurée qui jouxte la cour, un espace muséographique (son et lumière) rend hommage à ces martyrs.

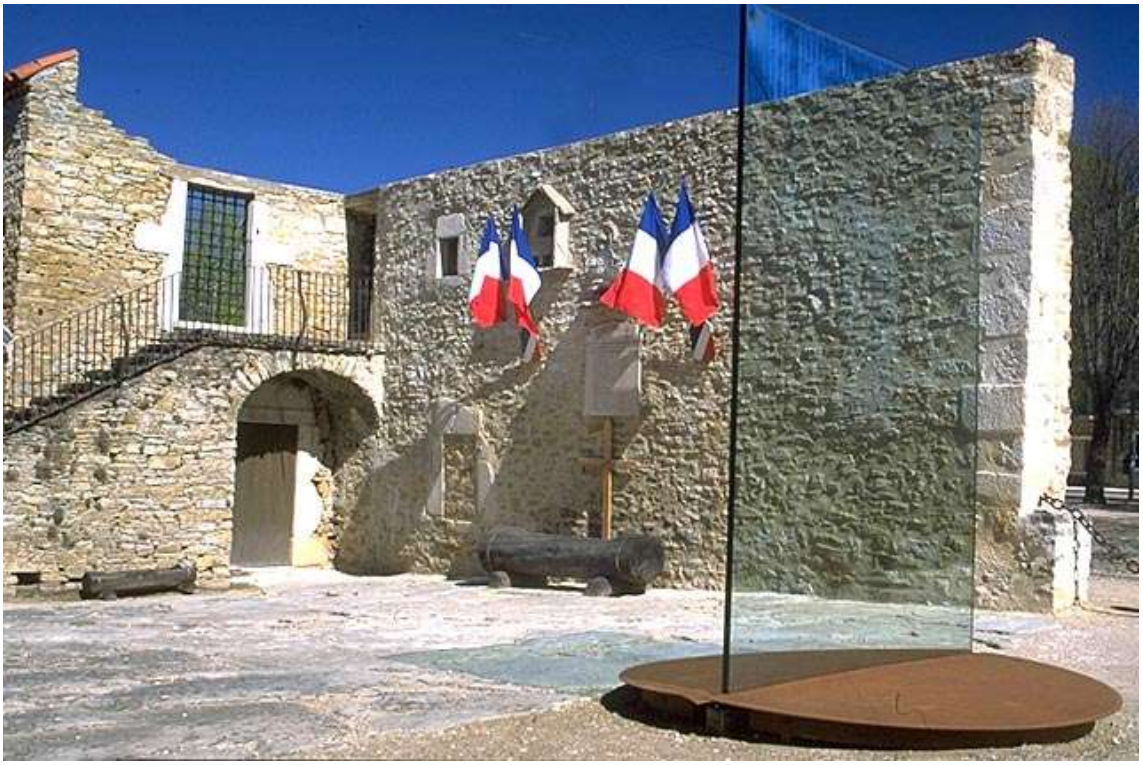

La Cour des fusillés à la Chapelle-en-Vercors

A 10h, nous visiterons le Mémorial de la Résistance en Vercors qui nous fait l'honneur d'abriter dans ses murs pour 6 mois l'exposition « Créer c'est résister, résister c'est créer » réalisée par l'atelier mémoire du collège Racine d'Alès.

Le Mémorial de la Résistance

Il se situe au col de La Chau à 1305 m d'altitude et domine le plateau de Vassieux-en-Vercors. **Inauguré en juillet 1994 par Edouard Balladur alors premier ministre, il est destiné à faire mémoire de l'histoire des maquis du Vercors.**

L'architecture volontairement austère invite le visiteur à se souvenir, à se recueillir et à méditer.

A l'inverse d'un classique musée d'objets, c'est par l'image et le son que sont évoquées ces années terribles.

C'est un musée accessible qui présente de manière simple et claire les différents enjeux du maquis du Vercors (Panneaux, diaporama, films, voix des résistants).

Les élèves auront un questionnaire à remplir qui sera distribué à l'entrée du Mémorial par les accompagnateurs.

Il vise à guider les élèves à l'intérieur du musée afin qu'ils se fassent une idée plus précise des évènements qui se sont déroulés dans le Vercors.

Le Mémorial de la Résistance

La Nécropole

Au centre de la cuvette de Vassieux-en-Vercors se trouve la Nécropole inaugurée en juillet 1948 où un arrêt est prévu vers 11h30.

Le cimetière abrite les sépultures de 193 combattants et victimes civiles tombées pendant les opérations de juillet 1944.

Une stèle commémore les « 750 héroïques combattants et martyrs du Vercors » mais en réalité le chiffre des morts atteint 840 dont plus de 200 parmi la population civile.

Les croix et les sépultures sont identiques, des tombes militaires aussi bien pour les FFI (Forces françaises de l'Intérieur) que pour les civils ou même les enfants.

Souvent, les croix ont été placées au-dessus du corps d'un inconnu qui a été retrouvé après la libération.

La Nécropole

Après le déjeuner, nous visiterons la grotte de la Draye blanche et son parc animalier pour une visite guidée d'environ deux heures. Un premier groupe visitera la grotte tandis qu'un second visitera un élevage de chiens de traîneaux puis les deux groupes alterneront.

Intérieur de la grotte

Chiens de traîneaux

Vers 15h30, nous nous dirigerons vers Alès que nous devrions regagner vers 19h. Nous quitterons le Vercors par le col du Rousset.

Panorama au col du Rousset

QUESTIONNAIRES

LA MAISON D'IZIEU
MEMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINES

Maison d'Izieu, colonie d'enfants juifs

Plaque commémorative des victimes

Texte de présentation :

En 1940-1941, seules des œuvres caritatives viennent en aide aux Juifs et aux internés des camps. Parmi elles, l'œuvre de Secours aux enfants (OSE), créée en Russie en 1912, se consacre à la libération des enfants juifs.

De nombreux soutiens permettent à ces enfants d'être accueillis à partir de 1941 dans le home ouvert par l'OSE, à l'initiative de Sabine ZLATIN à Palavas-les-Flots. Mais la situation se dégrade dans l'Hérault, Sabine et Miron ZLATIN partent avec quelques enfants dans l'Ain, alors sous occupation italienne plus clémente envers les Juifs. Ils s'installent dans une grande maison à Izieu. Parmi les enfants, certains ont subi des mois d'internement, d'autres sont orphelins d'un ou deux parents. Dans la colonie, ils réapprennent petit à petit à rire, à croire en l'avenir mais l'Italie capitule le 8 septembre 1943, la Wehrmacht occupe alors les départements sous autorité italienne. En février 1944, la Gestapo arrête le personnel qui siège à l'OSE de Chambéry. Le 6 avril 1944, en l'absence de Sabine ZLATIN partie à Montpellier et alors que les enfants se préparaient à prendre leur petit-déjeuner, deux camions et une voiture de la gestapo de Lyon, sous commandement de Klaus BARBIE, font irruption dans la cour et arrêtent brutalement toutes les personnes présentes. Seul Léon REIFMAN parvient à échapper à la rafle. 42 enfants et 5 adultes sont gazés à Auschwitz-Birkenau, les autres seront exécutés. Il y eut une seule survivante, le plus jeune des enfants avait 4 ans.

Aujourd'hui, la maison d'Izieu peut être visitée, elle dispose d'un musée centré sur la notion de crime contre l'humanité, elle propose un programme d'activité culturelle et pédagogique, elle est surtout un lieu de mémoire et d'éveil à la vigilance.

Défaite, occupation et collaboration

LA GRANGE, REZ-DE-CHAUSSÉE

3 L'antisémitisme d'État du gouvernement de Vichy : la France collabore

En zone libre (ou Sud), sur sa propre initiative, le gouvernement de Vichy promulgue des lois antisémites qui se calquent sur les ordonnances allemandes de la zone occupée.

Grange, rez-de-chaussée, Lutrin, panneau 4

Ordonnances allemandes (Zone occupée)	***Lois du gouvernement de Vichy***
1ère, 27/9/1940 Définition du Juif fondée sur l'ascendance et la race. Obligation de recensement. Apposition de la mention « entreprise juive » sur les commerces.	3/10/1940, 1er Statut des Juifs : Définition du Juif fondée sur l'ascendance et la race. Il leur est interdit : ✎..... ✎..... ✎..... 4/10/1940 ✎.....
3ème, 26 /4 /1941 Élargissement de la définition du Juif et nombreuses professions interdites aux Juifs. 4ème, 28/5/1941 Contrôle et mesures financières à l'encontre des Juifs.	2/6/1941, 2ème Statut des Juifs. Il combine critères racial et religieux. ✎..... ✎.....
8ème, 29/5/1942 Port de l'étoile jaune dès 6 ans.	29/5/1942 ✎.....

Outre ces mesures, citer 3 interdits dans la vie quotidienne des Juifs.

✎.....

Quel est le rôle du Commissariat aux questions juives :

✎.....

Citer deux responsables :

✎.....

« Poignée de mains de Montoire »
le 24 octobre 1940

La déportation : le cas de la France

LA GRANGE, REZ-DE-CHAUSSÉE ET PREMIER ÉTAGE

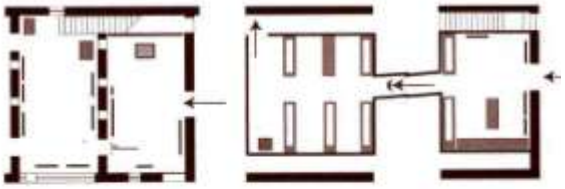

Qui décide en Zone libre d'interner les Juifs, et à partir de quelle date ?

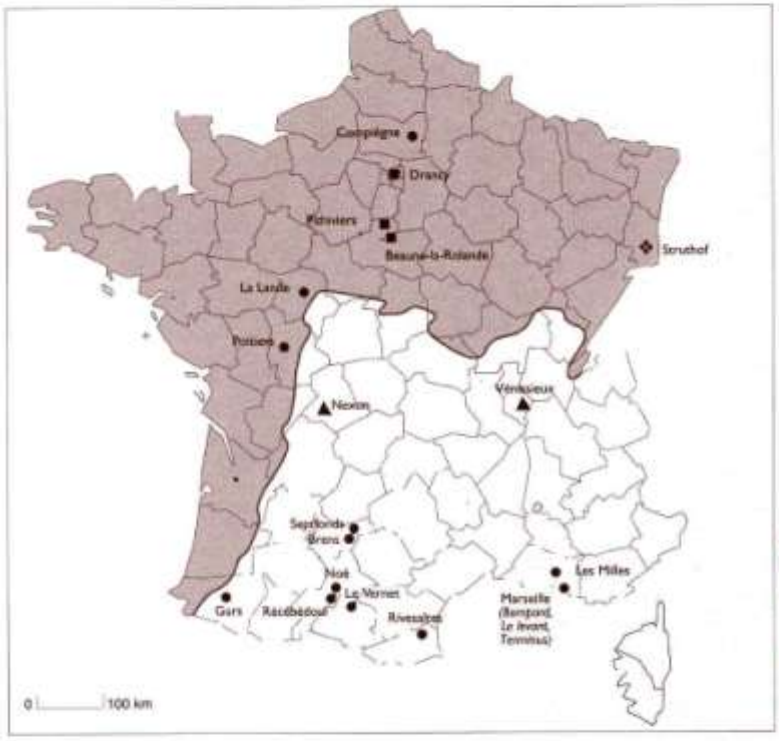

Les camps en France (1940-1944)

- ■ Camps exclusivement réservés aux internés juifs
- ● Camps d'internement « mixtes »
- ▲ Camps de rassemblement avant la déportation
- ❖ Camp de concentration

Qu'est-ce qu'un camp d'internement ?

Où se trouve le plus grand nombre de camps ?

Citer les camps de la région parisienne ?

Quel camp de concentration est situé dans l'actuel territoire français ?

Quel organisme a porté secours aux enfants juifs ?

Plusieurs responsables se sont élevés contre la déportation.
Citer 3 d'entre eux et préciser leur fonction.

Comment a évolué l'opinion publique française ? Illustrer votre réponse par un exemple.

Le crime contre l'humanité

LA GRANGE, PREMIER ÉTAGE

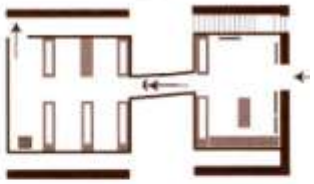

Procès de Nuremberg

Lors de quel procès a-t-on défini pour la première fois le crime contre l'humanité ?

Pourquoi le tribunal a-t-il siégé dans cette ville d'Allemagne ?

A quelle date ce procès s'est-il ouvert ?

Quelle définition a-t-on alors donné du crime contre l'humanité ?

A Nuremberg : quels sont ceux qui ont été accusés de ce crime pour la première fois ?

A quelles peines ont-ils été condamnés ?

Le docteur Mengele qui pratiqua des expériences barbares sur les prisonniers n'a pas été jugé à Nuremberg. Pourquoi ?

Dans le droit français

Le droit français en 1994 a retenu 2 catégories de crime contre l'humanité. Lesquels ?

Depuis la Seconde Guerre mondiale, d'autres crimes contre l'humanité ont été commis.
Citer les peuples et les pays.

Derrière le mur :
Il existe depuis .....un Tribunal Pénal International chargé de juger les criminels contre l'humanité.
Où siège-t-il ?

Les procès en France

LA GRANGE, PREMIER ÉTAGE

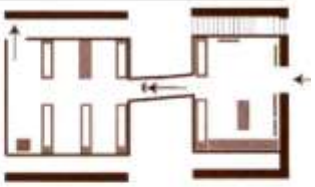

Le procès Barbie

Quelle était la nationalité de Klaus Barbie pendant la guerre ?

Quelle était sa fonction dans la France occupée ?

Où s'est-il réfugié après la guerre ?

Quelle fut alors sa nouvelle identité ?

Quelles personnes l'ont recherché ?

A quelle date fut-il ramené en France ? Pourquoi ?

Où et à quelle date son procès a-t-il eu lieu ?

De quoi est accusé Barbie ? Citer deux chefs d'inculpation.

Quel document prouve son implication dans la rafle et la déportation des enfants d'Izieu ?

A quelle peine fut-il condamné ?

LE PLATEAU DES GLIERES

Plateau des Glières et monument de Gilioli

Texte de présentation :

En ces lieux, s'est déroulé le premier engagement d'envergure depuis 1940, sur le sol national, contre l'armée allemande, témoignant de la solide réalité de la Résistance aux yeux de nos Alliés et des Français eux-mêmes.
Du 31 janvier au 26 mars 1944, moins de cinq cents maquisards ont défendu, les armes à la main, ce plateau des Glières retenu pour être le terrain de parachutage des armes dont les maquis de Haute-Savoie avaient un impérieux besoin. Pendant cinquante-cinq jours, ils se constituent en « Bataillon des Glières », encadrés par une poignée d'officiers et de sous-officiers du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins sous les ordres du lieutenant Tom Morel, puis du capitaine Maurice Anjot. Au pied du mât où ils avaient hissé le drapeau tricolore marqué de la Croix de Lorraine du général de Gaulle, ils font le serment de VIVRE LIBRE OU MOURIR.
Harcelés vainement pendant sept semaines par les forces de Vichy, ils n'évacuent finalement le Plateau que devant l'assaut allemand qui menace de les écraser.
Suite à l'accord passé à Londres le 27 janvier entre Winston Churchill et les représentants du général de Gaulle, les parachutages par la Royal Air Force étaient attendus dès le mois de février. A cause des conditions météorologiques très mauvaises de cet hiver particulièrement enneigé, les maquisards doivent attendre jusqu'au 10 mars le grand parachutage annoncé. La veille, Tom Morel avait trouvé la mort au cours d'un coup de main sur Entremont. La disparition de ce chef charismatique est la première rude épreuve pour le bataillon des Glières dont il avait forgé l'âme. Dès le 13 mars, de nouvelles chutes de neige et un renforcement du dispositif des forces de Vichy bloquent les maquisards sur place jusqu'à l'arrivée de la 157ème division allemande forte de 14 000 hommes. Il revient alors au capitaine Anjot, successeur de Tom, d'organiser la défense.
Le 23 mars, quatre bataillons de la Wehrmacht appuyés par l'aviation et l'artillerie prennent position autour du Plateau, utilisant le Milice française pour en assurer un bouclage complet. Après plusieurs jours d'attaques aériennes, le 26 mars, l'attaque allemande commence. Glières résiste jusqu'à la nuit. A 22 heures, jugeant que les maquisards avaient fait la preuve de leur détermination et de leur capacité à se battre avec les armes reçues, le capitaine Anjot donne l'ordre de décrochage général. Dans la nuit, le froid et la neige, par petits groupes, les hommes, mal équipés et à court de vivres, doivent franchir les barrages ceinturant le Plateau pour tenter de rejoindre leur maquis d'origine. Près de soixante pour cent des maquisards y réussissent. Mais avec la répression qui suit, menée par les forces de Vichy et la Gestapo, ce sont, au total, 129 combattants des Glières qui sont tués ou fusillés, ou qui mourront en déportation, ainsi que 20 résistants des vallées qui paient de leur vie le soutien courageux de la population.
Mais dans les semaines qui suivent, les maquis se reforment. Le 1er août, plus de trois mille résistants venus de tout le département et appartenant aux deux grandes organisations de la Résistance armée, l'Armée secrète (gaulliste) et les FTP (francs-tireurs et partisans communistes), se rassemblent pour réceptionner sur ce plateau des Glières un parachutage allié massif. Ils scellent ainsi l'union déjà affirmée au mois de mars, des forces de la Résistance de Haute-Savoie qui allaient faire capituler toutes les garnisons allemandes du département et le libérer par leurs propres moyens, dès avant le 19 août 1944.

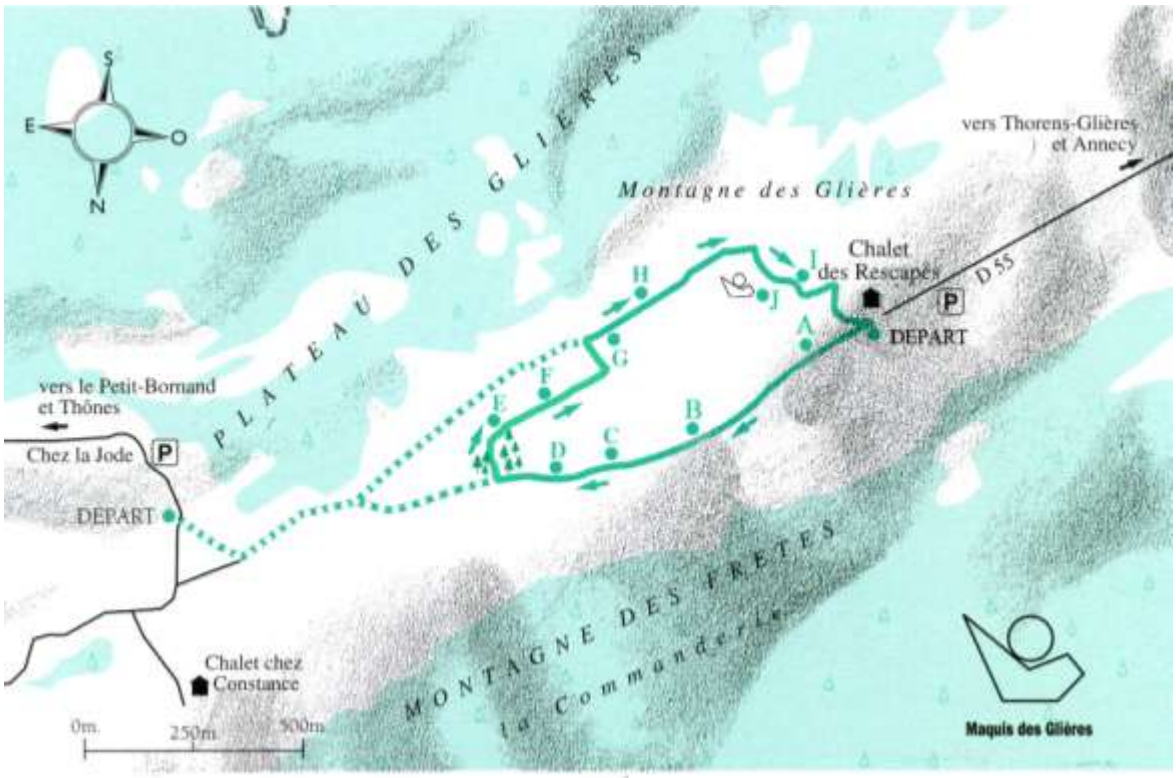

Itinéraire pour tous, ouvert toute l'année.

Praticable à ski de fond l'hiver.

VTTautorisé sauf sur la plate-forme du Monument.

Itinéraire (durée approximative 2 h 00).

Suivre les balises jaunes et les stations suivantes :

A Le Monument
B Le chalet de Marie des Bossons
C Les morts des Glières
D Le Poste de Commandement
E Les Espagnols
F La Section d'Eclaireurs-Skieurs (S.E.S)
G L'infirmerie
H Le dépôt de munitions
I Le mât central
J La crypte

Conseils, Informations :

En hiver : Auprès du centre de ski de fond

En été : Auprès de la Maison du Plateau, centre d'accueil et d'informations
Tél : 04.50.22.45.63

Hors-saison :
Haute-Savoie Ski de Fond :
Tél : 04.50.66.68.10
Fax : 04.50.66.68.19

Toute l'année : Conseil Général :
Tél : 04.50.51.87.00

Plan du sentier historique du maquis des Glières

LA RESISTANCE EN VERCORS

Mémorial de la Résistance en Vercors au col de la Chau.

Texte de présentation :

La zone libre étant envahie en novembre 1942, les premiers résistants s'installent dans le Vercors, une forteresse naturelle protégée par de hautes falaises. Ils sont bientôt rejoints par des réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire). Pierre Dalloz met sur pied le plan Montagnards, qui fait du plateau du Vercors, une base d'accueil pour les troupes aéroportées susceptibles d'intervenir lors du débarquement allié de Provence, afin de couper la retraite aux Allemands.

Les premiers parachutages d'armes ont lieu en novembre 1943. Ce lieu de résistance est attaqué en janvier 1944 par les Allemands, puis en avril par la Milice qui s'en prend au village de Vassieux-en-Vercors.
Le 5 juin 1944, les maquis reçoivent l'ordre de soulèvement général. Convergeant en direction du Vercors, les 4000 volontaires sont placés sous les ordres du lieutenant-colonel Het. Mais du fait de mésententes, le plan Montagnards n'est pas appliqué. Quand le contrordre arrive le 10 juin, les résistants mettent en place une administration civile et militaire. Le 3 juillet, on proclame la restauration de la République et le 14, alors qu'on célèbre la fête nationale, des appareils alliés larguent un millier de containers d'armes.

Peu après, un bombardement de la Luftwaffe détruit en grande partie Vassieux-en-Vercors. Les Allemands, inquiets pour les lignes de communication, décident d'en finir. 10 000 hommes renforcés par la Milice bloquent l'accès au plateau. Le 19 juillet, ils donnent l'assaut et le 21 juillet, 500 SS amenés par des planeurs s'emparent du terrain de Vassieux-en-Vercors et mettent à sac le village, tandis que des troupes de montagne attaquent de tous côtés. Les Allemands font preuve d'une grande sauvagerie envers les maquisards et les villageois. Lorsque la grotte de la Luire qui abrite l'hôpital du maquis est découverte, les blessés sont achevés.
840 Français trouvent la mort au Vercors.

Mémorial de la Résistance EN VERCORS

QUESTIONNAIRE SUR LES MISES EN SCENE DE L'ESPACE A

Vous venez d'entrer dans l'espace A. Celui-ci est consacré à l'évocation de l'environnement quotidien des Français entre 1940 et 1944.
Neuf grands thèmes sont abordés :

- **l'exode ;**
- **le ravitaillement ;**
- **la ligne de démarcation ;**
- **la censure et la propagande ;**
- **la collaboration artistique ;**
- **la répression ;**
- **le génocide ;**
- **les bombardements ;**
- **le S.T.O.**

1. Retrouvez comment sont abordés les différents thèmes à travers les mises en scène qui sont devant vous.

. l'exode

_____

. le ravitaillement

_____

. la ligne de démarcation

_____

. la censure et la propagande

_____

. la collaboration artistique

_____

. la répression

_____

. le génocide

_____

. les bombardements

_____

. le S.T.O.

_____

Mémorial de la Résistance EN VERCORS

2. Définissez les termes suivants :

. censure

. collaboration

. exode

. génocide

. rationnement

. S.T.O.

3. Une baignoire remplie de pommes de terre et de charbon vous est présentée. Pourquoi ces produits sont-ils stockés ?

4. Pourquoi les Français ont-ils du mal à trouver certains produits ? Comment le gouvernement de Vichy réagit-il à ces pénuries ?

5. Une étoile jaune est apposée sur la porte d'un cabinet médical. Quelles sont les populations concernées par le port de cet insigne ? Pour quelles raisons ?

Mémorial de la Résistance EN VERCORS

6. Quelles sont les autres mesures prises en France à l'encontre de ces populations ?

_____

_____

_____

7. Pourquoi certains jeunes « montent-ils » au maquis ?

_____

_____

_____

8. Quel aspect de la politique menée par le gouvernement de Vichy dévoilent les mesures prises à l'encontre des jeunes adultes ?

_____

_____

_____

Mémorial de la Résistance EN VERCORS

QUESTIONNAIRE SUR LES PANNEAUX METALLIQUES
ESPACE C

Onze panneaux (photographies et commentaires) ont été disposés entre les espaces B et C, ainsi que dans l'espace C. Ils évoquent différents aspects de la vie des maquis installés dans le Vercors pendant la Seconde Guerre mondiale.

La montée au maquis

1. Comment se fait le recrutement des futurs maquisards ?

_____

_____

_____

2. Quelle est la principale motivation de ceux qui viennent dans le Vercors ?

_____

_____

3. Quelles sont les précautions prises par les maquisards vis-à-vis des nouveaux arrivants ?

_____

_____

4. Où a été créé le premier camp de maquisards dans le Vercors ? Qui accueille-t-il ? Que font-ils ?

_____

_____

Les conditions de vie

5. Comment les maquisards trouvent-ils leur ravitaillement ?

_____

_____

_____

6. Où habitent les maquisards ?

_____

_____

Mémorial de la Résistance EN VERCORS

7. Quels problèmes pose le climat du Vercors aux maquisards ?

8. Quelles sont les précautions prises par les maquisards ?

Les femmes dans le Vercors

9. Quelles sont les tâches confiées aux femmes dans le Vercors ?

L'aide extérieure

10. De qui les maquisards reçoivent-ils une aide ?

11. Sous quelles formes ?

12. Ces aides sont-elles suffisantes ?

Mémorial de la Résistance EN VERCORS

Les événements de l'Eté 1944

13. Que se passe-t-il à Vassieux-en-Vercors, le 21 juillet 1944 ?

14. Quelles conséquences cela a-t-il pour les maquisards ?

15. Quelles sont les atrocités commises par les Allemands contre les maquisards et la population civile ?

Synthèse
A partir des réponses aux différentes questions, rédigez un paragraphe décrivant la vie des maquisards du Vercors pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les 22 et 23 juillet 1944, les Allemands après les combats au hameau de Valchevrière investissent le Sud du Vercors. Ils remportent la bataille du Vercors et les maquisards sont contraints de nomadiser c'est à dire fuir et se réfugier dans les bois en particulier dans la forêt de Lente. Les Allemands mènent alors dans les jours suivants une opération de nettoyage mettant à feu et à sang le Vercors afin d'éradiquer le maquis.
Si le Vercors a connu une tragédie, ses habitants et ses maquisards se sont illustrés par le refus de se plier aux exigences d'une tyrannie inhumaine. Par leurs actions, ils ont permis après le débarquement en Provence de ralentir le repli de l'armée allemande, d'accélérer la libération des villes proches et de participer à la victoire alliée. Le Vercors a payé un lourd tribut pour la liberté de chacun.

Pour en savoir plus

LIVRES UNIVERSITAIRES

La Maison d'Izieu

Les enfants d'Izieu , 6 avril 1944, un crime contre l'humanité Editions Le Dauphiné 2003
Pierre-Jérome BISCARAT

Dans la tourmente de la Shoah
Les enfants d'Izieu
Editions Michel Lafon 2008

Le plateau des Glières

Louis JOURDAN-JOUBERT
Glières Haute-Savoie
Association des rescapés des Glières 1946

Constant PAISANT
Combattant des Glières
Editions Curandera 1994

Claude ANTOINE
Le Bataillon des Glières
Editions Cabédita 1998

Michel GERMAIN
Glières mars 1944, une grande et simple histoire
Editions La fontaine de Siloé 2002

Patrick de GMELINE
Tom Morel et les résistants des Glières 1944
Presses de la Cité 2008

Jean MOULIN

Laure MOULIN
Jean Moulin
Presses de la Cité 1969

Jean MOULIN
Premier combat
Editions de Minuit 1983

Daniel CORDIER
La République des catacombes
Gallimard 1999

Paul DREYFUS
Le guet-apens de Caluire
Stock 1999

Jean-Pierre AZEMA
Jean Moulin
Perrin 2003

La prison de Montluc

Bruno PERMEZEL
Montluc Antichambre de l'inconnu (1942-1944)
Editions BGA Permezel 1999

André FROSSARD
La maison des otages (Témoignage)
Fayard 1960

Le maquis du Vercors

Paul DREYFUS
Vercors, citadelle de la liberté
Editions Arthaud 1969

Gilles VERGNON
Le Vercors : histoire et mémoire d'un maquis
Les éditions de l'atelier 2002

LIVRES POUR LA JEUNESSE

Lucie AUBRAC
La Résistance expliquée à mes petits-enfants Seuil

Michel QUINT
Effroyables jardins Editions Joëlle Losfeld

Rolande CAUSSE
Les enfants d'Izieu Seuil

Jean LUNEAU
Dans les pas de Jean Moulin
Editions du Petit pavé

Jean-Pierre ANDREVON
Vercors juillet-août 1944 La forteresse sacrifiée
Nathan

BANDES DESSINEES

Alain BOUTON et Mathilde FERGUSON, Michel FAURE
Vercors le combat des résistants
Bayard Okapi 1994

Norma- Franck POIREAU
A 18 ans sous les balles au Vercors
Editions du Signe 2007

Jean-Christophe DERRIEN
Vivre libre ou mourir, 9 récits de résistants
Editions du Lombard 2011

FILMS ET DOCUMENTAIRES

Alain WERMUS
La dame d'Izieu
Téléfilm de 2007 VHS 2 x 90 mn

Denis CHEGARAY
Vivre libre ou mourir
Haute-Savoie Février-Mars 1944
DVD de 52 mn

Pierre AKNINE
Jean Moulin une affaire française
2 DVD de 1h30
TF1 vidéo 2003

Véronique LHORME et Marc NARDINO
Montluc Prison de la Gestapo
La cuisine aux images TLM
DVD de 53 mn 2001

Laurent LUTAUD
Le plateau déchiré

SITES INTERNET

Le site du voyage: http://rex2012.monsite-orange.fr

Le Maison d'Izieu: http://www.memorializieu.eu

Le maquis des Glières: http://alain.cerri.free.fr, http://www.gliers-resistance.org

Mémorial de Caluire Jean Moulin (lieu d'arrestation de Jean Moulin : http://www.memorialjeanmoulin-caluire.fr

Mémorial prison de Montluc : http://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/le-memorial-de-la-prison-de-montluc-a-lyon

Mémorial de la Résistance en Vercors : http://www.memorial-vercors.fr/

Après le voyage

Les élèves ainsi que leur famille seront invités à un pot convivial pour revenir sur les émotions partagées lors du voyage.

Ce sera l'occasion de leur offrir **le dévédérom du voyage**. Il comprendra trois dossiers : un premier dossier sur les différents travaux pédagogiques de l'atelier mémoire du collège Racine ; un second dossier sur des témoins et leurs témoignages ; enfin un troisième dossier sur le voyage « Lyon 2012 ».

REMERCIEMENTS

M. ROURE, Principal du collège Jean Racine, M. ROUMIEUX, l'organisateur du voyage, les accompagnateurs, les élèves et leurs parents tiennent à remercier le Conseil général du Gard, et plus particulièrement les associations de mémoire, leurs représentants respectifs pour leur soutien moral et leur essentielle contribution financière.

M. Jacky CANTAREIL, Président de l'UDAC-GARD (Union départementale des Anciens Combattants)

Mme Jacqueline VIGNE, membre de l'ANACR (Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance)

M. Romain BLAHUTA, Président du Grand Alès du Souvenir Français

M. Jean-Pierre MEROLLI, Président départemental de l'UNADIF (Union nationale des Déportés Internés et familles)

Mme Josette ROUCAUTE, membre de la FNDIRP (Fédération nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes)